



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

**1997<sup>e</sup>** SÉANCE : 29 MARS 1977

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1997) .....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
La situation au Moyen-Orient :	
Rapport présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 31/62 de l'Assemblée générale concernant la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient (S/12290 et Corr.1) .....	1

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## 1997<sup>e</sup> SEANCE

Tenue à New York le mardi 29 mars 1977, à 15 heures.

*Président* : M. Andrew YOUNG  
(Etats-Unis d'Amérique).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Bénin, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Maurice, Pakistan, Panama, République arabe libyenne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Venezuela.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1997)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation au Moyen-Orient :  
Rapport présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 31/62 de l'Assemblée générale concernant la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient (S/12290 et Corr.1).

*La séance est ouverte à 15 h 45.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation au Moyen-Orient

Rapport présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 31/62 de l'Assemblée générale concernant la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient (S/12290 et Corr.1)

1. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : Conformément aux décisions prises par le Conseil de sécurité à ses 1993<sup>e</sup> et 1995<sup>e</sup> séances, j'invite les représentants d'Israël et de l'Organisation de libération de la Palestine à prendre place à la table du Conseil et les représentants de l'Egypte, de la Jordanie, de la République arabe syrienne et du Yémen à occuper les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil, étant entendu qu'ils seront invités à prendre place à la table du Conseil lorsque leur tour de parole viendra.

*Sur l'invitation du Président, M. C. Herzog (Israël) et M. Z. L. Terzi (Organisation de libération de la Palestine) prennent place à la table du Conseil; M. A. E. Abdel Meguid (Egypte), M. H. Nuseibeh (Jordanie), M. M. Allaf (République arabe syrienne) et M. M. A. Sallam (Yémen) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

2. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu une lettre du représentant de l'Arabie Saoudite par laquelle il demande à être invité à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour. En conséquence, conformément à la pratique et avec l'assentiment du Conseil, je me propose d'inviter ce représentant à participer à la discussion sans droit de vote en vertu des dispositions de l'Article 31 de la Charte et de l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

3. J'invite le représentant de l'Arabie Saoudite à occuper le siège qui lui a été réservé sur le côté de la salle du Conseil, étant entendu qu'il sera invité à prendre place à la table du Conseil lorsque son tour de parole viendra.

*Sur l'invitation du Président, M. J. M. Baroody (Arabie Saoudite) occupe le siège qui lui a été réservé sur le côté de la salle du Conseil.*

4. M. AKHUND (Pakistan) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom de la délégation pakistanaise et en mon nom personnel, je suis heureux, Monsieur le Président, de vous féliciter d'avoir été désigné par votre grand pays pour le représenter auprès de l'Organisation des Nations Unies et d'avoir accédé à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. L'accueil chaleureux que vous avez déjà reçu de toutes parts, dont la mienne, prouve que vous apportez à votre tâche intelligence, sincérité et compréhension. Au nom de ma délégation, je vous assure que nous vous aiderons de notre mieux à atteindre les objectifs communs de l'Organisation.

5. Je voudrais aussi, au nom de ma délégation, remercier votre prédécesseur au poste de président du Conseil pendant le mois de février, le représentant du Royaume-Uni, M. Murray, qui a dirigé nos débats avec sa compétence et sa civilité coutumières et avec une bonne humeur inaltérable.

6. Le Conseil de sécurité est en train d'examiner le rapport présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 31/62 de l'Assemblée générale [*S/12290 et Corr.1*] sur les contacts qu'il a eus avec les parties au conflit et avec les coprésidents de la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient en prévision d'une reprise rapide des travaux de la Conférence.

7. Ma délégation est reconnaissante au Secrétaire général des efforts qu'il a faits et du soin méticuleux qu'il a mis à s'acquitter de sa tâche. Dans son rapport, il décrit en détail les mesures qu'il a prises et ses entretiens avec toutes les parties intéressées.

8. Nous faisons nôtre l'opinion du Secrétaire général selon laquelle, dans les circonstances actuelles, le défaut de communication et de compréhension oppose un obstacle majeur aux efforts déployés pour établir une paix juste et durable dans la région. C'est précisément pour cela que l'Assemblée générale l'avait prié de reprendre les contacts avec toutes les parties en vue d'une reprise rapide des travaux de la Conférence. La mission de paix entreprise au Moyen-Orient par le Secrétaire général en janvier et février derniers et ses entretiens avec toutes les parties intéressées avaient pour but d'améliorer la communication. Il est encourageant de constater que le Secrétaire général a conclu que tous les intéressés souhaitaient ardemment se rapprocher d'un règlement négocié. Toutefois, la prochaine étape — la plus importante pour l'instant —, c'est-à-dire le dialogue entre tous les intéressés à la Conférence, n'est pas encore en vue.

9. Comment cette absence de confiance et cette méfiance mutuelle peuvent-elles être éliminées et comment peut-on apaiser les craintes alors qu'une partie au différend, Israël, refuse d'accepter la participation de l'autre principale partie, le peuple palestinien représenté par son propre organe, l'Organisation de libération de la Palestine ? L'Assemblée générale s'est clairement prononcée à ce sujet. Les représentants de l'OLP ont participé aux débats sur la question du Moyen-Orient au Conseil de sécurité lui-même. En outre, lorsque l'Assemblée générale, par sa résolution 31/62, a prié le Secrétaire général de reprendre les contacts avec toutes les parties, le Secrétaire général, à juste titre, a interprété son mandat comme comprenant des contacts avec l'OLP.

10. Le refus d'Israël de siéger aux côtés de l'Organisation de libération de la Palestine aux négociations de paix à Genève n'est pas raisonnable et justifie la méfiance et les soupçons que les Arabes éprouvent quant à l'issue de ces négociations de paix. L'attitude d'Israël à l'égard du peuple palestinien doit changer si l'on veut parvenir à une paix juste et durable au Moyen-Orient.

11. Nous sommes d'avis que la reprise du dialogue entre toutes les parties intéressées créerait les conditions de base nécessaires pour arriver à une meilleure compréhension et à un accommodement entre toutes les parties. Mais le dialogue en soi ne permettra pas d'arriver à une paix juste et durable. Les éléments d'un règlement de cette nature ont été énumérés dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale : premièrement, Israël doit se retirer de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967, y compris Jérusalem; deuxièmement, les droits inaliénables des Palestiniens, y compris leur droit à l'autodétermination et à un foyer national indépendant et souverain qui leur soit propre sur le sol palestinien, doivent être reconnus et mis en oeuvre; troisièmement, tous les Etats et tous les peuples de la région doivent avoir le droit d'exister en paix.

12. La situation au Moyen-Orient est loin d'être normale. De vastes territoires arabes restent sous l'occupation israélienne; leurs habitants continuent de subir les rigueurs et l'humiliation de l'occupation étrangère, en l'occurrence au mépris des conventions internationales régissant l'occupation de territoires. La puissance occupante, en violation des

ces conventions et de la justice naturelle, adopte et met en oeuvre des mesures, notamment l'établissement de colonies, qui visent à modifier la composition démographique de ces régions. La répression des habitants locaux se poursuit sans relâche.

13. Cette situation constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales et doit donc faire l'objet d'un examen constant de la part du Conseil de sécurité. Par-dessus tout, il est du devoir du Conseil de promouvoir les efforts pour mettre fin aux causes sous-jacentes de cette dangereuse situation par tous les moyens possibles.

14. La promotion d'un dialogue, au moyen de la Conférence de la paix de Genève, reste l'objectif principal des efforts du Conseil de sécurité et du Secrétaire général. Mais, comme je viens de le dire, la reprise du dialogue ne conduira pas en soi à la réalisation d'une paix juste et durable. La situation actuelle au Moyen-Orient, où Israël semble vouloir occuper les territoires arabes indéfiniment, semble paraître avantageuse à Israël. De l'avis de plusieurs personnes éclairées en Israël même, il s'agit là d'une attitude à courte vue. Le fait est que les conditions préalables et les atermoiements d'Israël à l'égard des entretiens de Genève ne visent pas à faciliter la tenue de la Conférence ou à en assurer le succès — bien au contraire. Il est donc du devoir du Conseil, tout en encourageant tous les efforts en vue d'assurer la prompte reprise de la Conférence, de réaffirmer les principes fondamentaux qui devraient régir la Conférence, conformément à ses résolutions 242 (1967) et 338 (1973) et aux résolutions 3236 (XXIX) et 3376 (XXX) de l'Assemblée générale.

15. M. JAIPAL (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Ma délégation n'avait pas l'intention de prendre la parole sur cette question pour l'instant parce qu'elle avait l'impression que le Conseil avait été convoqué essentiellement pour examiner le rapport du Secrétaire général et pour se mettre d'accord sur un consensus de procédure. Mais les choses ont tourné différemment. Plusieurs Etats Membres, y compris toutes les parties directement intéressées à la situation au Moyen-Orient, se sont prononcés sur une gamme beaucoup plus large de questions que celles visées dans le rapport du Secrétaire général.

16. Qu'il me soit permis tout d'abord de rendre un chaleureux hommage au Secrétaire général pour les efforts dévoués qu'il consacre à la cause de la paix au Moyen-Orient et de lui adresser mes voeux de plein succès pour sa prochaine mission au Moyen-Orient, qui ne saurait tarder. Son rapport est un modèle de brièveté, de précision et de lucidité; mais, ce qui est plus important encore, il constitue un canevas à court et long terme pour l'édification de la paix. Le Secrétaire général nous dit que si nous laissons la situation dans son impasse actuelle elle risque sérieusement de se détériorer une fois de plus. Il estime donc que nous devons maintenir le mouvement amorcé en vue de négociations et rechercher plus activement les moyens grâce auxquels la Conférence de la paix pourra être convoquée — de préférence durant la seconde moitié de l'année.

17. Le Secrétaire général nous dit aussi que toutes les parties sont prêtes à assister à une nouvelle conférence à tout moment et à y examiner toutes les questions de fond

sans préalable. Notre consensus devrait en tenir compte, et nous devrions aussi exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général pour ses efforts et le prier de poursuivre ses entretiens et sa quête de la paix au Moyen-Orient. Mais cela ne suffit peut-être pas pour un consensus du Conseil de sécurité. Il faut en dire davantage pour refléter les sentiments exprimés par les différents orateurs, ainsi que les sentiments qui n'ont pas été exprimés par d'autres mais qui ne sont pas ignorés pour autant.

18. En outre, la résolution 31/62 de l'Assemblée générale prie le Conseil de sécurité d'encourager le processus conduisant à l'instauration d'une paix juste et durable. L'obstacle essentiel, cependant, est l'absence d'accord sur la participation de l'Organisation de libération de la Palestine à la Conférence de la paix. Apparemment, les divergences de vues sur ce sujet sont trop graves pour qu'on puisse les combler par des artifices de procédure. Heureusement, au Conseil de sécurité il ne s'agit plus d'un problème de procédure puisque l'OLP est autorisée à participer à nos délibérations. Il s'agit donc maintenant d'obtenir l'accord de toutes les parties qui assisteront à la Conférence quant à la participation de l'OLP. Nous sommes certains que les efforts du Secrétaire général et des deux coprésidents tendront à obtenir cet accord. Malheureusement, certains voudraient actuellement rattacher la présence de l'OLP à l'avenir de l'entité palestinienne. A mon avis, ce sont là deux questions différentes bien que liées entre elles.

19. Il nous paraît peu réaliste de redouter le pire et de se servir de cette excuse pour ne rien faire et dire que la situation est inadmissible. Il est aussi peu réaliste d'utiliser un objectif idéal comme préalable des négociations.

20. Ma délégation a examiné les résultats de deux tentatives de consensus. Elle estime que le terrain commun est suffisant pour trouver un consensus qui reprendrait des éléments fondamentaux bien connus et généralement acceptés, tels que la reconnaissance des droits nationaux légitimes du peuple palestinien.

21. Il serait dommage en cette étape intermédiaire de notre examen de la situation au Moyen-Orient de voter sur un projet de résolution et de courir le risque qu'il se heurte à un veto. Nous estimons que le Conseil de sécurité se doit de favoriser les négociations en vue d'un règlement à la Conférence de la paix. C'est d'ailleurs aussi l'opinion de l'Assemblée générale telle qu'elle l'a exprimée dans sa résolution 31/62. Nous estimons que la meilleure manière de maintenir le mouvement amorcé en vue de négociations est d'adopter un consensus ou, si cela n'est pas possible, d'ajourner en attendant un moment plus propice.

22. M. LEPRETTE (France) : Monsieur le Président, laissez-moi tout d'abord saluer en vous tout à la fois le directeur de nos travaux et le nouveau représentant d'un grand pays ami. Je ne suis ici votre aîné que de deux ou trois mois et j'admire en connaissance de cause, si je puis dire, la façon dont, à peine arrivé, vous vous acquittez de vos tâches de président. Je ne vois pas du tout pourquoi vous nous avez demandé notre indulgence. Je tiens à vous exprimer la confiance, l'appui, la vive sympathie avec lesquels ma délégation vous accompagnera jusqu'au 31 mars. Redevenant ensuite l'un des nôtres, vous resterez

notre ami pour toutes sortes de raisons : d'abord, comme représentant d'une nation et d'une administration particulièrement attachées à notre organisation; ensuite, comme homme que toute son expérience porte à aider la famille humaine à ne pas être une maison divisée contre elle-même mais à surmonter — par la négociation, par la persuasion, par une action aussi chaleureuse que réfléchie — les oppositions, les incompréhensions qui nous séparent. Dans la lutte que vous menez et qui est une lutte des hommes pour les hommes et non contre les hommes, ma délégation et mon pays sont à vos côtés.

23. Je voudrais aussi dire un mot à d'autres amis plus anciens : à l'ambassadeur Murray, pour l'autorité et l'élégance avec lesquelles il a conduit nos travaux en février, à notre collègue de Roumanie, à qui j'exprime toute la profonde sympathie que nous avons ressentie à l'occasion des épreuves que son pays, si cher à la France, vient de subir.

24. En adoptant, le 9 décembre dernier, la résolution concernant la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient [résolution 31/62], l'Assemblée générale a exprimé le souci, très largement partagé par la communauté internationale, de voir reprendre dans cette région un processus de paix dont l'enlisement ne laissait pas d'inquiéter. A cette occasion, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de se mettre à nouveau en rapport avec toutes les parties au conflit et les coprésidents de la Conférence en vue de convoquer celle-ci sans tarder; elle l'a également prié de présenter un rapport au Conseil de sécurité sur les résultats de ses contacts et sur la situation au Moyen-Orient.

25. Le Secrétaire général s'est acquitté avec diligence, dévouement et talent de la tâche que nous lui avons confiée. Je tiens ici à l'en remercier très vivement. Je note avec plaisir que la mission qu'il vient d'accomplir, dans une région et auprès de dirigeants qu'il connaît bien, a été la première de son second mandat. Ma délégation ne peut que se féliciter de voir mise de nouveau au service de la paix au Moyen-Orient l'expérience d'une personnalité à laquelle nous avons unanimement renouvelé une confiance aussi entière que justifiée.

26. Il était naturel que l'Organisation charge un missionnaire aussi qualifié de nous dire, dans un rapport circonstancié, les résultats des contacts pris avec les parties au conflit à un moment où l'on peut espérer que commencent enfin des pourparlers de paix. Il y a, hélas, assez longtemps que le Conseil a adopté la résolution 338 (1973) demandant que des négociations s'instaurent immédiatement. Le rapport que nous étudions aujourd'hui comporte un certain nombre d'informations utiles sur l'état d'esprit des parties et il nous propose un cadre de réflexion. Son aspect descriptif se prolonge en effet par un certain nombre d'observations ou de conclusions exprimant les vues que le Secrétaire général a pu prendre sur les moyens de relancer la dynamique de la paix au Moyen-Orient. Ses observations nous incitent à l'optimisme — mais, il faut l'ajouter, à un optimisme prudent.

27. Parmi les motifs de satisfaction, nous trouvons le désir affirmé par toutes les parties de progresser sur la voie d'un

règlement négocié et de voir reprendre sans tarder le processus de négociation qui paraît désirable et urgent. Dans une région où l'état de guerre, qui dure depuis bientôt 30 ans, a accumulé passions et tensions, il y a là assurément un signe important, une tendance que le Conseil se doit d'encourager. Nous devons particulièrement nous réjouir que toutes les parties intéressées aient reconnu qu'il est d'une importance capitale de ne pas briser l'élan amorcé vers la reprise des négociations et de faire en sorte que les efforts se poursuivent à cette fin sans aucun hiatus. De telles dispositions d'esprit témoignent du sens des responsabilités des intéressés.

28. Des divergences de vues entre les parties subsistent cependant tant sur les questions de procédure que sur les problèmes de fond. Si le problème immédiat qui fait obstacle à la reprise de la Conférence de Genève est celui de la participation de l'Organisation de libération de la Palestine — problème dont la solution, selon le Secrétaire général, ne peut venir, en l'état actuel des choses, d'artifices de procédure —, il apparaît également que les principaux éléments du problème restent extrêmement difficiles à aborder. Face à une telle situation, l'auteur du rapport est tenté de conclure que seuls certains changements d'attitude de la part de toutes les parties sont de nature à faciliter les chances de succès de la Conférence. J'ajouterai, pour ma part, que parmi ces changements l'idée de reconnaissance évoquée par le Secrétaire général — l'idée aussi qu'il peut y avoir beaucoup de degrés dans la reconnaissance que les parties sont en mesure de s'accorder — est importante aux yeux de ma délégation. Elle a été récemment soulignée par le Ministre français des affaires étrangères et se range parmi les éléments qu'il conviendrait d'analyser de plus près pour favoriser le dialogue nécessaire.

29. Venant ainsi aux sentiments qui sont ceux de la France dans la situation actuelle, je noterai que M. de Guiringaud a retiré des visites qu'il a entreprises pendant le mois de février des impressions fort voisines de celles du Secrétaire général. Les représentants arabes qu'il a rencontrés lui ont paru animés d'un grand désir de paix. Certains mots extrêmes ont disparu du vocabulaire utilisé dans le passé. Une évolution vers le réalisme semble en cours. Le Ministre français des affaires étrangères a eu dans l'ensemble, lui aussi, l'impression que les conditions pouvaient être réunies dans la recherche d'un règlement de paix.

30. Il y a un an, presque jour pour jour, le Président de la République française rappelait :

“... pour être juste et durable, le règlement d'ensemble devrait nécessairement prendre en compte ce qu'il y a de fondamental dans les aspirations légitimes de toutes les parties en cause : pour Israël, le droit de vivre en paix, comme tous les Etats de la région, dans des frontières reconnues, sûres et garanties; pour les Etats arabes, le droit de recouvrer leur intégrité territoriale; pour le peuple palestinien enfin, le droit de disposer, comme tous les peuples, d'une patrie. Ces droits” — soulignait M. Giscard d'Estaing — “ont à nos yeux une égale valeur et devront être pris en considération ensemble.”

31. Qu'il me soit permis de dire en terminant que le vœu le plus cher de la France est de voir s'affirmer et se

confirmer le timide espoir qui est le nôtre cette année. J'appelle de mes vœux les derniers efforts que toutes les parties — et je dis bien ici toutes les parties — doivent encore manifester avant que puisse se réunir une conférence de paix. La perspective de celle-ci domine actuellement toute la question du Moyen-Orient, que nous examinons aujourd'hui à la lumière du rapport du Secrétaire général. Je souhaite que nous ne l'oublions pas. N'oublions pas non plus que, comme le dit le rapport qui sert de base à notre réunion : “Ni les parties au Moyen-Orient ni la communauté internationale... ne peuvent se permettre de voir se prolonger l'impasse.” [S/12290 et Corr.1, par. 22.]

32. M. VON WECHMAR (République fédérale d'Allemagne) [interprétation de l'anglais] : Monsieur le Président, notre collègue et ami le représentant de la France a exprimé nos sentiments à propos de votre association aux activités du Conseil de sécurité. Il l'a d'ailleurs fait avec beaucoup plus d'éloquence que je ne pourrais le faire moi-même. Permettez-moi donc de me borner à vous féliciter de tout coeur pour votre accession à la présidence du Conseil. Depuis que vous avez été nommé représentant de votre pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de vous consulter sur des questions importantes qui se posaient à notre organisation. J'ai été chaque fois frappé par votre engagement personnel très ferme au service de solutions constructives, par votre perspicacité politique et par votre franchise, dont vous avez également fait preuve en tant que président du Conseil dans votre coopération avec nous. Vous pouvez être certain de l'appui entier de ma délégation dans vos efforts.

33. Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a étudié attentivement le rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 31/62 de l'Assemblée générale concernant la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient [S/12290 et Corr.1]. Je tiens, au nom de mon gouvernement, à féliciter le Secrétaire général de ses efforts et de son excellent rapport. De l'avis de mon gouvernement, ce rapport est remarquable par sa pénétration liée à la prudence; il est à la fois honnête et constructif. Mon gouvernement estime que ce rapport, en précisant les positions des parties et en cernant les problèmes et les difficultés qui persistent, tout en dégagant de façon réaliste les possibilités et les conditions d'une solution, a grandement amélioré les perspectives d'une nouvelle convocation de la Conférence de Genève.

34. Mon gouvernement est conscient des grandes difficultés qui nous attendent dans notre tâche. Dans l'intérêt d'une paix juste et durable, toutes les parties au conflit doivent adopter une position constructive. Ce n'est que si les deux parties — la partie arabe et la partie israélienne — sont prêtes à aborder le processus de négociation dans une atmosphère de confiance croissante que des progrès vers la paix seront possibles. C'est l'un des mérites du rapport du Secrétaire général que d'avoir précisé cela très clairement.

35. Pendant les visites qu'il a récemment effectuées dans les pays arabes voisins d'Israël, le Ministre des affaires étrangères de mon pays a constaté que leurs dirigeants étaient de plus en plus disposés à parvenir à un règlement qu'ils pourraient considérer comme une solution honorable. De

l'avis de mon gouvernement, il est très important que les pays arabes intéressés, y compris l'Arabie Saoudite, adoptent une position commune qui facilite la recherche d'une paix juste et durable. Durant la visite qu'il a récemment effectuée en Israël, le Ministre des affaires étrangères de mon pays a fait part de ce sentiment au Gouvernement israélien. Les entretiens qu'il a eus en Israël ont renforcé sa conviction que les chances d'un règlement du conflit israélo-arabe étaient plus grandes que jamais.

36. Sur le fond, on sait que les neuf Etats de la Communauté européenne ont adopté une position commune dans le cadre de leur coopération politique. La République fédérale d'Allemagne a contribué activement à cette politique commune, sur laquelle elle a toujours fait reposer sa propre position sur le Moyen-Orient.

37. Sans entrer dans des détails fort bien connus, mon gouvernement voudrait, en ce qui concerne la question centrale du peuple palestinien, souligner et réitérer un aspect fondamental seulement : nous avons toujours la ferme conviction que, de même qu'Israël doit être prêt à reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien dans le cadre d'un règlement global, de même la partie arabe doit être prête à reconnaître le droit d'Israël à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Il est réconfortant de constater que cette attitude fondamentale et nécessaire est également reflétée dans le rapport du Secrétaire général.

38. Soulignant et appuyant la nécessité d'une prompte reprise de la Conférence de la paix de Genève, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne lance un appel au Secrétaire général pour qu'il poursuive sa mission de bons offices avec toutes les parties intéressées afin de leur permettre de rapprocher leurs points de vue. Mon gouvernement continuera, individuellement et collectivement dans le cadre de la Communauté européenne, de contribuer activement à la réalisation de cet objectif.

39. M. RICHARD (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence. Nous sommes ravis de vous souhaiter ici la bienvenue comme nouveau collègue au Conseil de sécurité et comme président pour le mois de mars. Permettez-moi d'ajouter que ces dernières semaines vous avez, au cours de nos consultations, fait montre des plus grandes qualités et d'un engagement personnel profond pour aider à résoudre les problèmes dont discute maintenant le Conseil. Nous serons heureux de travailler en étroite collaboration avec vous non seulement durant les derniers jours de votre présidence mais aussi dans les mois à venir.

40. J'ajouterai combien j'ai regretté de n'avoir pu présider aux activités du Conseil pendant le mois de février ni participer à ses travaux au cours du mois de janvier. J'étais en voyage en quelque sorte. Mais je suis reconnaissant à mon adjoint, l'ambassadeur Murray, de m'avoir remplacé de façon si compétente et je voudrais, en son nom, dire combien est apprécié l'hommage qui lui a été rendu ici même.

41. Je veux aussi me joindre aux expressions de sympathie au Gouvernement et au peuple roumains pour le tragique tremblement de terre qui les a frappés ce mois-ci.

42. Pour en venir maintenant à la question dont nous sommes saisis, je voudrais commencer en félicitant le Secrétaire général de l'excellent rapport que nous examinons et de la présentation orale si utile qu'il en a faite au début de ce débat [1993<sup>e</sup> séance]. Le rapport nous fournit une analyse extrêmement claire et utile des principaux problèmes et des principales questions qui vont se poser à nous au cours des mois à venir jusqu'à la reprise de la Conférence de la paix de Genève qui, nous en convenons tous, devrait avoir lieu au cours du deuxième semestre de l'année. Le rapport expose clairement et objectivement la position des parties sur ces questions et les principales zones d'accord et de désaccord. Il nous dit également de manière générale dans ses conclusions comment certains de ces désaccords pourraient être réglés. Nous pensons que ce rapport ne peut que contribuer à faciliter la reprise des négociations et que le Secrétaire général et son personnel méritent de profonds remerciements et nos félicitations.

43. A notre avis, il y a deux conclusions principales à tirer du rapport du Secrétaire général. D'une part, il conclut franchement que, sur un nombre important de questions, les parties restent sérieusement divisées dans leur façon d'envisager la reprise des négociations et qu'il faudra des changements d'attitude importants chez les deux parties si l'on veut que des progrès réels se réalisent. D'autre part, il nous dit tout aussi clairement qu'il y a maintenant un désir général de part et d'autre de reprendre promptement le processus de négociation et, plus encore, qu'on s'est rendu compte que le moment présent offre une chance de faire des progrès qui pourrait ne plus se présenter. Nous avons été vivement frappés ces derniers mois, après le rétablissement de la paix au Liban, par la preuve donnée par les dirigeants du monde arabe de leur désir sincère, de leur détermination dirai-je, de faire repartir les négociations et d'apporter enfin la paix au Moyen-Orient. Nous avons aussi été très heureux de constater chez les dirigeants israéliens une volonté de reprendre les négociations. Il est certain qu'il existe – et c'est peut-être la première fois – une volonté de part et d'autre de faire des progrès, et il devrait donc être possible de trouver le moyen de surmonter les derniers obstacles à une reprise des négociations.

44. Ce n'est pas le moment pour moi d'exposer les vues de mon gouvernement sur les conditions nécessaires à un règlement. Ces vues sont suffisamment connues et ont été détaillées en de nombreuses occasions dans le passé, par exemple dans la déclaration faite devant l'Assemblée générale le 7 décembre dernier<sup>1</sup> par le représentant des Pays-Bas au nom des neuf pays de la Communauté européenne ainsi que dans la déclaration faite devant l'Assemblée générale le 5 octobre<sup>2</sup> par M. Anthony Crosland, qui était alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth. Nous ne pensons pas davantage qu'il soit utile que le Conseil essaie d'apporter

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Séances plénières, 91<sup>e</sup> séance.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 17<sup>e</sup> séance.

maintenant sa propre solution aux problèmes énumérés par le Secrétaire général dans son rapport. Ce sont là des questions sur lesquelles les discussions se poursuivent entre les parties et qu'il appartiendra avant tout aux parties elles-mêmes de régler. Mais nous pensons que le Conseil peut, et devrait, affirmer d'abord notre conviction que les négociations devraient reprendre le plus tôt possible et ensuite inviter les parties à faire preuve de modération et d'un esprit de compromis pour surmonter les obstacles qui demeurent encore.

45. Dans le dernier paragraphe de son rapport, le Secrétaire général indique son intention de rester en rapport avec les parties et les deux coprésidents. Nous nous en félicitons. Pendant le court laps de temps qui s'est écoulé depuis que le Secrétaire général a visité la région, certains événements significatifs se sont déjà produits. Plusieurs réunions importantes ont eu lieu et d'autres sont prévues pour les semaines et mois à venir. Une série de visites à un échelon élevé est déjà en cours. Enfin, des élections doivent avoir lieu en Israël le 17 mai pour la désignation d'un nouveau gouvernement.

46. Toutes ces raisons nous permettent de penser que nous sommes maintenant dans une phase intermédiaire. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux d'avoir l'assurance du Secrétaire général qu'il entend poursuivre ses efforts et qu'il tiendra le Conseil informé de l'évolution de la situation.

47. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Yémen. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et je lui donne la parole.

48. **M. SALLAM** (Yémen) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, au nom de la délégation de la République arabe du Yémen, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue ici et de vous féliciter alors que vous exercez les fonctions de président du Conseil de sécurité pour ce mois de mars. En vous saluant au sein de cette organisation et à la présidence de ce conseil, nous saluons un leader convaincu et reconnu en matière de droits de l'homme. Vos convictions religieuses ne pourront qu'influencer vos décisions dans ce que vous estimez être le chemin du droit et de la justice. C'est donc avec le plus grand plaisir que nous vous voyons présider les travaux du Conseil, persuadés que sous votre experte direction il saura servir les intérêts de la justice et des droits de l'homme.

49. Le cœur même du conflit au Moyen-Orient est une affaire de droits de l'homme. Le peuple palestinien, déraciné et chassé de sa terre ancestrale, s'est adressé à ce conseil mondial pour qu'il lui rende justice et restaure ses droits inaliénables, tels qu'ils sont garantis par les principes de la Charte des Nations Unies, du droit international, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

50. L'Organisation des Nations Unies discute ce problème depuis 29 ans. Des centaines de résolutions adoptées par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité demandent à Israël de se retirer des territoires arabes qu'il occupe et de reconnaître les droits inaliénables du peuple palestinien. La communauté mondiale a condamné l'agression

israélienne et s'est prononcée pour la défense des principes du droit et de la justice.

51. A l'heure actuelle, l'élan est donné à certaines mesures transitoires dans le sens d'un règlement global au Moyen-Orient. Les dirigeants arabes se sont dit prêts à participer de bonne foi à la Conférence de la paix de Genève. La nouvelle administration des Etats-Unis a exprimé ses préoccupations et a dit inscrire la solution du différend arabo-israélien en tête de liste des problèmes qui se posent en matière d'affaires étrangères. La difficulté principale, à l'heure actuelle, reste l'intransigeance officielle de la politique israélienne telle qu'elle est énoncée par les dirigeants israéliens, qui ont annoncé à leur population et au Parlement que les hauteurs du Golan sont une partie indivisible d'Israël, que Jérusalem n'est pas négociable, que la rive occidentale et Gaza sont la Judée et la Samarie et que Charm el-Cheikh ainsi que d'autres parties du Sinaï sont indispensables à la sécurité territoriale de l'Etat sioniste. En outre, les dirigeants israéliens proclament qu'Israël n'est pas prêt à rencontrer les Palestiniens tant que l'Organisation de libération de la Palestine n'aura pas reconnu l'existence d'Israël.

52. Nous connaissons bien la situation qui règne dans les territoires arabes occupés. Des jeunes gens et des jeunes filles sont traînés par les cheveux dans les rues, des étudiants sont battus, arrêtés, jetés en prison sans jugement. Les hauts lieux religieux et culturels sont profanés, les terres et propriétés sont confisquées, le caractère historique et démographique du pays est modifié; les programmes d'instruction sont dénaturés et les colonies juives s'installent en territoire arabe occupé.

53. Israël espère-t-il que la population des territoires arabes occupés va rester sans réaction face à cette situation? Il est bien évident qu'elle ne le fera pas. Des prisonniers innocents font la grève de la faim. La population organise des démonstrations contre ses oppresseurs pour que la communauté mondiale entende sa voix et fasse cesser son sort cruel. A cela, les Israéliens réagissent en se livrant contre des enfants aux actes terroristes les plus barbares et les plus humiliants.

54. Les journaux font quotidiennement état des plaintes du peuple palestinien sous occupation israélienne. Un témoignage détaillé a été rédigé à cet égard par M. William Farrell et a été publié dans le *New York Times* du 25 mars. Comme le représentant de la République arabe syrienne en a déjà parlé hier [*1995<sup>e</sup> séance*], je n'y reviendrai pas. Mais la lecture de ce témoignage n'a pu qu'accroître encore le mépris que je ressens pour ces pratiques honteuses, qui se déroulent sous les yeux tolérants de ceux qui disent croire à la dignité de l'homme et qui se font les champions de la cause des droits de l'homme. Peut-être les sionistes ont-ils appris ces pratiques de leurs persécuteurs européens, mais utiliser des méthodes aussi humiliantes à l'égard d'enfants arabes ne peut que provoquer le mépris et la haine.

55. L'historique de cette question à l'Organisation des Nations Unies est parfaitement clair. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont condamné Israël à maintes reprises pour ses violations de la Charte des Nations Unies ainsi que des Conventions de La Haye et de Genève. La



Conférence internationale des droits de l'homme a souligné les violations israéliennes des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés. La Commission des droits de l'homme a dénoncé les crimes de guerre commis par Israël et Amnesty International a dit que sa propre enquête avait permis de déterminer l'existence de pratiques "qui font horreur à la conscience de l'humanité". La Ligue israélienne des droits de l'homme et des droits civils elle-même a reconnu à plusieurs reprises qu'Israël maltraitait ses propres citoyens arabes ainsi que les habitants des territoires arabes occupés, au mépris flagrant des Conventions de Genève. En un mot, aucun gouvernement représenté en cette organisation mondiale n'a manifesté plus grand dédain pour l'opinion mondiale.

56. Face au désir véritable des Arabes d'établir la paix, Israël refuse d'accepter le fait que l'Organisation de libération de la Palestine, dont le représentant est assis aujourd'hui à la même table que le sien, est le seul représentant du peuple palestinien et la partie principale dans la question de Palestine, ainsi que l'une des parties principalement intéressées dans le conflit du Moyen-Orient. Seule l'OLP peut parler au nom du peuple palestinien si l'on veut que la paix et la tranquillité soient rétablies au Moyen-Orient. Mais s'il continue à opter pour l'ignorance des droits inaliénables du peuple palestinien et à poursuivre sa politique d'expansion, d'intimidation et d'humiliation envers le peuple arabe de Palestine, Israël, qui a été créé sur la base d'un mythe, doit se rappeler que l'histoire se répète et que son existence ne peut se concrétiser que par la justice et le respect des droits des autres.

57. Ma délégation est convaincue que le Conseil, en s'acquittant de ses responsabilités, doit agir conformément à la Charte afin de rétablir la paix et la tranquillité au Moyen-Orient en obligeant Israël à se retirer de tous les territoires arabes occupés et à reconnaître les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance.

58. Le retrait des territoires arabes n'est pas une concession, comme les Israéliens aiment le dire, mais plutôt un engagement qui doit être exécuté conformément aux principes du droit international et de la Charte, dont Israël s'est engagé à respecter les dispositions lorsqu'il a été accepté comme Membre de l'organisation mondiale.

59. Il est donc impératif que le Conseil lance un appel à l'Union soviétique et aux Etats-Unis pour qu'ils convoquent à nouveau la Conférence de la paix de Genève le plus rapidement possible avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant du peuple de Palestine, qui, pour reprendre les termes mêmes de M. Carter, président des Etats-Unis, souffre depuis tant et tant d'années.

60. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Arabie Saoudite. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

61. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : En fait, je suis réconforté de voir un véritable gentleman occuper le fauteuil présidentiel du Conseil de

sécurité. Les apparences nous montrent M. Andrew Young très calme à son poste. Il remplit la tâche difficile qui incombe au Conseil avec une parfaite aisance et sans ce faux orgueil qui peut parfois caractériser le représentant d'une superpuissance. Autrement dit, M. Young me semble être un homme doté d'une modestie naturelle et enclin à faire sa propre opinion. Relativement jeune, il ne manque toutefois pas de perspicacité et d'une grande expérience due à ses contacts extrêmement variés et, en fait, à ses négociations subtiles avec ses anciens collègues de Washington.

62. En tant que vétéran de l'Organisation des Nations Unies, je suis heureux d'accueillir un nouveau venu qui, espérons-le, aura les mains plus libres que ses prédécesseurs pour tourner une nouvelle page dans les affaires internationales — une nouvelle page sur laquelle on inscrira une politique fondée sur la franchise, la paix et la justice. Je vous souhaite bonne chance, cher Monsieur Young, parce que vous en aurez sûrement besoin, mais pas moins que nous d'ailleurs; c'est ainsi qu'ensemble nous pourrons adopter une nouvelle méthode pour aborder les affaires internationales si nous ne voulons pas nous écrouler tous ensemble et laisser un monde pire que celui que nous avons trouvé lorsque nous devons le quitter pour toujours.

63. Je m'occupe de cette question depuis plus de 30 ans à l'Organisation des Nations Unies, mais je ne suis pas resté inactif en ce qui concerne la question palestinienne entre les deux guerres mondiales. Lorsqu'en 1922 — j'avais 17 ans — nous avons constaté que les puissances victorieuses de la première guerre mondiale avaient partagé une partie du monde arabe entre elles sous forme de mandats — et un mandat c'était du colonialisme déguisé —, beaucoup parmi nous se sont rebellés. Je remercie le ciel de ne pas m'être révolté par les armes mais en paroles. Toutefois, je me suis finalement rendu compte que les mots ne sont pas plus forts que l'épée, en dépit de ce qu'un poète arabe a déclaré il y a de nombreuses années.

64. Notre travail ici aujourd'hui est réglé par le pouvoir. Ceux qui exercent le pouvoir font ce qu'ils veulent. Nous sommes assis ici autour d'une table en fer à cheval pour délibérer et discuter sur un cas, mais que constatons-nous? Nous constatons que nous servons d'ornementation à ceux qui élaborent la politique dans nos capitales respectives, notamment dans les capitales des grandes nations, des superpuissances. Pensez-vous que les Chinois ont été les premiers à les appeler les "superpuissances"? Je l'ai fait avant que les Chinois ne fassent partie de l'Organisation des Nations Unies.

65. Il y a plusieurs années, lorsque je vivais à Londres entre 1929 et 1939, j'étais émerveillé lorsque je me rendais à Hyde Park pour écouter les orateurs qui manifestaient leurs émotions et leurs critiques à l'égard des gouvernements de l'époque. Je m'étonnais et j'étais émerveillé, mais j'ai compris ensuite que c'était un stratagème anglo-saxon très astucieux : on laisse les gens parler sous prétexte de liberté de parole, les gouvernements savent ainsi ce qu'ils pensent et, par la même occasion, ces gens se soulagent le cœur. Dans certains pays nordiques, on dit : "ce n'est pas permis". En Allemagne, on dit : "verboten". Je ne connais pas le russe. C'est à cause du climat. C'est leur façon de vivre. Si les gens se rebellent, ils raisonnent avec eux. S'ils

n'écourent pas, on les punit. Dans le monde dit démocratique, on les punit aussi mais sous prétexte de rituel démocratique.

66. Cela n'est pas une digression, parce que j'en viens au fait. La première guerre mondiale a été soi-disant livrée contre le militarisme — à l'époque, c'était le militarisme du Kaiser —, mais on a constaté dans les années 1920 que la guerre avait été livrée contre le mercantilisme allemand, parce que les Allemands étaient venus tard en matière de colonialisme et dépendaient de leur discipline. Ils avaient créé un pays industriel qui était en concurrence avec le reste de l'Europe occidentale. Bien entendu, il fallait des raisons pour faire la guerre. Les Allemands n'étaient certes pas des anges — comme tout le monde —, mais il fallait une raison. Un homme éminent de votre pays, Monsieur le Président, Woodrow Wilson, s'était déclaré en faveur du principe de l'autodétermination dans ses 14 points, mais feu Clemenceau et Lloyd George ont-ils écouté ses conseils lorsqu'il vint à Paris avant la création de la Société des Nations ? En définitive, on lui dit de rentrer chez lui, et il repartit accablé.

67. La seconde guerre mondiale a, paraît-il, été livrée pour les quatre libertés. (Je me souviens très bien de M. Roosevelt; je lui ai serré la main à sa dernière inauguration.) Il fallait être libre de la peur, de la misère, etc. Mais, aujourd'hui, il y a plus de peur chez les hommes qu'avant la seconde guerre mondiale. Libérer les gens de la misère ? Aujourd'hui, il y a des gens encore plus pauvres. Chaque fois, le droit à l'autodétermination a été appelé principe, et je me rappelle quand le principe de l'autodétermination a été consacré dans la Charte. J'ai dit au Ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite d'alors, feu le roi Faysal — que Dieu ait son âme —, que s'il y avait quelque chose d'intéressant pour nous qui luttons contre le colonialisme c'était le principe de l'autodétermination. C'était en 1945, et en 1947 nous en avons discuté à Lake Success. J'étais présent, et mes collègues arabes me chargèrent de faire une démarche auprès de M. Warren Austin pour voir si l'on pourrait remettre le partage de la Palestine à plus tard et placer le Mandat, comme on l'appelait, dans le cadre du régime de tutelle en attendant qu'on trouve une solution qui pourrait peut-être reconforter les nombreux Juifs qui, poussés par un sentiment religieux, voulaient aller en Terre Sainte, en Palestine. Les groupes de pression dans les grands Etats-Unis d'Amérique sont entrés en jeu. Bien que je me répète, je n'invente rien. Lorsque le Département d'Etat dit à M. Truman que le partage de la Palestine susciterait des problèmes qui ne seraient pas dans l'intérêt des Etats-Unis, notre pays hôte, il répondit — et je paraphrase, mais on peut trouver ceci dans le deuxième volume de ses *Memoirs*<sup>3</sup> : "Messieurs, dites-moi combien il y a d'Américains d'origine arabe dans ma circonscription". Sans aucun doute, le président Truman avait d'excellentes qualités, et loin de moi l'idée de parler de son caractère. C'était un homme dévoué à sa famille, et il a fort bien servi son pays. Cependant, avec tout le respect que je lui dois, de quel droit un homme venu du Middle West, à 10 ou 12 000 kilomètres de la Palestine, pouvait-il exercer une pression arbitraire

pour créer un tel problème ? Tel est l'aspect politique de la question.

68. Monsieur le Président, j'ai entendu dire que vous aviez beaucoup de compétences et que vous étiez ministre du culte; je vous respecte à ce titre car celui qui craint Dieu mérite qu'on le respecte et qu'on ait confiance en lui. La question de Palestine doit être abordée sous trois angles : historique, religieux et politique. Prenons chacun de ces aspects un par un.

69. Nous commencerons par l'aspect historique. Comme vous le savez, dans l'Ancien Testament, la Palestine était appelée Canaan. Le nom de "Palestine" n'est apparu que bien plus tard dans l'histoire. Il vient du mot "Philistin". Incidemment, les Philistins n'étaient pas des Sémites mais venaient de Crète, et ils avaient des colonies dans ce qui est aujourd'hui la région de Gaza. La terre de Canaan a été appelée plus tard Palestine à cause de ces Philistins, mais l'ensemble de la Palestine et la Syrie orientale constituaient la terre de Canaan, et le patriarche Abraham venait d'Ur, en Chaldée, dans la Mésopotamie occidentale, aujourd'hui l'Irak. Ces peuples vivaient de leur bétail. Parfois, la sécheresse sévissait et ils déménageaient, comme certaines tribus le font encore dans le désert. Ils se déplaçaient à la recherche de pâturages. Jacob et ses 12 fils sont tous des figures de légende; nous ne connaissons pas exactement leur histoire mais il faut considérer la Bible comme un document historique. La langue sémite employée dans la Bible est extrêmement fleurie et les figures de rhétorique y sont nombreuses. Je vous dirai entre autres comment les paroles de la Bible sont devenues compréhensibles pour les gens des tribus, qui étaient illettrés. Il y est dit qu'un serpent dit à Eve : "Mange cette pomme". Nous n'avons pas de pommes au Moyen-Orient. Je ne sais pas d'où vient cette pomme. Il y avait des plantes et des cactus, mais il n'y avait pas de pommes. Enfin, c'est ce qui est dit dans la Bible. Eve fit manger la pomme à Adam et nous sommes tombés dans le péché; nous vivons encore dans le péché aujourd'hui. Ce sont là des figures symboliques. Elles ont un sens que les gens comprenaient. Je ne me moque pas d'eux. C'était la façon d'exprimer certaines idées — par symboles.

70. Vous savez ce qui s'est passé. Ces tribus ont finalement eu le dessus en Palestine. Joseph fut vendu en esclavage, et il atterrit, comme on le sait, en Egypte. Les Juifs, comme nous les appelons aujourd'hui, s'appelaient alors "Hébreux". D'ailleurs, le mot "Hébreu" est plus approprié parce que le mot "Juif" est un dérivé du quatrième fils de Jacob, Juda. Mais que signifie "Hébreu" ? "Hébreu" signifie le peuple des mules. Il ne tire pas son origine de "*habarra*", qui signifie "traverser", comme certains le croient en pensant au Jourdain. Les Hébreux sont venus en ligne perpendiculaire nord-sud. Le Jourdain a aussi un cours perpendiculaire, qui zigzague un peu après la rivière Litani. Donc, ils dépendaient des mules, tout comme les Arabes du désert dépendaient du chameau, qui semble avoir été conçu pour le désert. Mais, là où il y a des rochers, les mules résistent mieux au terrain accidenté. Je parle de nos Juifs, pas des Juifs dont mon voisin est le descendant, mais de nos Juifs sémitiques. Lui, c'est un Khazar. Oui, je peux voir que c'est un Khazar, un membre de la treizième tribu, dont il est question dans le livre de

<sup>3</sup> *Years of Trial and Hope* (Doubleday and Company, Inc., Garden City, N.Y., 1956).

Koestler. On est venu me demander : "Avez-vous lu Koestler ?" J'ai répondu : "Qu'a dit Koestler ?" Je sais que je ne juge pas un auteur par sa religion. L'un de mes auteurs favoris, lorsque j'étais jeune, était Stefan Zweig, qui était juif. C'était l'un des plus grands biographes. Je crois que le Secrétaire général sera d'accord avec moi. C'était un Autrichien. C'était un humaniste.

71. J'ai parlé de nos Juifs et de l'aspect historique de la question. Au VIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il y eut affrontement entre Byzance et le monde arabe – appelons-le le monde islamique, parce que l'Islam était apparu –, il y avait des tribus qui venaient de la partie septentrionale de l'Asie, vers l'est, près de la Mongolie. Elles étaient d'origine turco-finnoise – turco-finnoise parce que les langues turque et finnoise ont quelque chose de commun et tirent leur origine de ces tribus-là, que l'on appelait Khazars. Nous les connaissons par les historiens arabes. Ces tribus sont donc venues, et Byzance voulait qu'elles se convertissent au christianisme, mais elles étaient assez astucieuses pour savoir que si elles devenaient chrétiennes elles tomberaient sous la coupe de Byzance. C'étaient des tribus vigoureuses dont de nombreux membres allèrent jusque dans le sud de la Russie, connu plus tard sous le nom de Bessarabie. Cela se passait 10 siècles avant que Rurik n'apparaisse – Rurik, dont la famille royale remonte avant l'apparition des Romanov.

72. Mais revenons au VIII<sup>e</sup> siècle et pas au I<sup>er</sup>. Les Juifs, nos Juifs, les Juifs arabes, étaient appelés ainsi à bon droit par certains de mes prédécesseurs. Il n'y a pas de différence entre nous et les Juifs arabes. Ils parlent arabe. Nous mangeons la même nourriture, nous avons les mêmes coutumes et traditions. On les a appelés ensuite les Juifs sefardim. Ce sont de véritables Sémites. Ils ont une religion sémitique, le judaïsme. Un Arabe qui est chrétien est également sémite et il a une religion sémitique, le christianisme. Et un musulman qui se trouve être arabe – beaucoup d'entre eux ont embrassé l'Islam pour se débarrasser de la dure domination de Byzance – est également sémite et a une religion sémitique. Mais les Khazars sont comme les Britanniques ou les Français ou les Allemands. Ils ont adopté le judaïsme parce qu'ils ne voulaient pas devenir chrétiens ou musulmans et ont pensé que, d'un point de vue politique, il valait mieux qu'ils adoptent le judaïsme. Ils ont une religion sémitique, comme pourraient en avoir un Français, un Allemand ou un Anglais. Mais cela ne veut pas dire que ce soient des Sémites. Un Nigérien peut fort bien être musulman. La plupart des Nigériens sont musulmans. Les Indonésiens sont musulmans. Ils ont une religion sémitique. Mais ce ne sont pas des Sémites. Ces gens-là veulent devenir des Sémites par la force de circonstances fondées sur la puissance.

73. Cela vous donne la toile de fond, Monsieur le Président. J'espère que vous serez avec nous pendant au moins quatre ans, maintenant que M. Carter est au pouvoir. Si vous voulez huit années, cela vous regarde. Je voulais simplement vous donner l'historique et vous éduquer en la matière, tout comme on m'a éduqué. Ne croyez pas que je sois né savant. Vous êtes notre président, et nous sommes fiers qu'après tout le Président ne soit pas un "wasp" [blanc, anglo-saxon et protestant], expression qui, j'ignore pourquoi, est en usage. C'est un grand honneur pour l'Amérique de voir disparaître le racisme.

74. Avec les vicissitudes du temps, les Arabes ont eu trois empires; ils étaient ivres de pouvoir et de richesses et ils sont tombés. Et lorsqu'ils furent au nadir de leur histoire, il y eut une vague en provenance de l'Europe. N'oubliez pas que le pape était le pouvoir spirituel et temporel de l'Europe. Nul autre qu'Urbain II, en 1087, pour détourner les sentiments de nationalisme, entraîna ses vassaux, qui étaient des princes, dans une guerre appelée les croisades. Pour faire quoi? Pour s'emparer du Saint-Sépulcre, qui était aux mains des infidèles, et les infidèles c'étaient les habitants autochtones de Palestine, dont beaucoup avaient embrassé l'Islam. Mais il y avait des juifs également, nos juifs autochtones, ainsi que des chrétiens. Il aurait dû savoir que le Coran cite Jésus comme appartenant à l'esprit de Dieu. Ainsi donc, les croisés utilisèrent la religion à des fins politiques et économiques. La sécheresse et la famine sévissaient en Europe; alors, il détourna l'attention vers le Moyen-Orient. Il y eut 250 années de misère. Même lorsque les croisés pensèrent qu'ils étaient trop grands pécheurs et que c'était la raison pour laquelle ils ne pouvaient s'installer en Palestine, ils envoyèrent la croisade des enfants, lesquels, en chemin, furent vendus en esclavage. Ne croyez pas que les Blancs n'ont vendu que des esclaves noirs. Ils se vendaient les uns les autres en esclavage.

75. En toute justice pour les chrétiens, il faut bien dire que les musulmans ont eux aussi essayé de se servir de la religion à des fins politiques. Les califes, qu'ils soient Arabes ou – plus tard, quand les Arabes eurent cédé devant les Turcs – Ottomans, voulaient étendre leur pouvoir temporel sur les musulmans non sémitiques, non arabes ou non turcs. Mais ils n'y sont pas arrivés. Maintenant, c'est le tour de nos amis les sionistes. Ils se servent de la religion à des fins politiques et économiques.

76. J'ai étudié la question de la déclaration Balfour<sup>4</sup>. J'ai vécu en Angleterre de 1929 à 1939. J'ai eu amplement le temps de me livrer à cette étude quand je combattais – avec des mots, non avec l'épée – les Mandats français et britannique dans notre partie du monde.

77. En 1917, nos amis britanniques et français étaient en train de perdre la guerre. Ils disaient que c'était à cause du militarisme allemand. Mais la plus grande puissance militaire à l'époque, c'était la France, et la plus grande puissance navale, c'était la Grande-Bretagne. Les Allemands, toutefois, étaient plus disciplinés. Les Français et les Britanniques disaient qu'ils combattaient le militarisme du Kaiser. Je répète qu'ils étaient plus forts que le Kaiser mais que les Allemands étaient plus disciplinés, et c'est pourquoi les Allemands ont presque gagné la guerre. Les sionistes, qui étaient bien organisés en Angleterre et aux Etats-Unis, réussirent à faire entrer les Etats-Unis dans la première guerre mondiale. C'est ce qui s'est passé, entre autres choses. Si les Etats-Unis n'étaient pas entrés en guerre, les Allemands auraient gagné et il n'y aurait pas eu d'Hitler. En fait, je souhaiterais que les Allemands aient gagné parce que nous n'aurions pas eu Hitler et nous n'aurions donc pas eu de question de Palestine. Mais c'est facile à dire après coup. Je me rappelle

<sup>4</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, deuxième session, Supplément n° 11, vol. II, annexe 19.

la période d'après guerre en Europe et ici, aux Etats-Unis. Je suis arrivé ici à la fin des années 1930.

78. La déclaration Balfour stipulait – et je paraphrase – que le Gouvernement de Sa Majesté était favorable à la création d'un foyer national pour les Juifs, à condition que cela ne compromette pas les droits civils, politiques et religieux de la population autochtone. Or, à l'époque, la population autochtone représentait 93 ou 94 p. 100 de la population. M. Herzog parle du caractère sacré de Jérusalem. Laissons de côté le caractère sacré de Jérusalem. Le fait est que, pendant 2 500 ans avant que notre Juif, Josué, arrive, Jérusalem avait été peuplée de Sémites, mélange de Cananéens, d'Amorrites et d'autres tribus de toutes sortes. Les tribus, juives ou non juives, se battaient entre elles, mais, pendant 2 500 ans, Jérusalem avait été une ville de paix. En fait, son nom dérive du mot *Uru*, qui veut dire "ville", et *Salaam*, *Shalom* ou *Salim*, dont la racine commune signifie "paix", autrement dit : "ville de la paix". Voilà l'historique de Jérusalem.

79. Mais les Juifs d'Europe centrale et d'Europe orientale étaient malmenés par les chrétiens. M. Theodor Herzl avait vu ce qui s'était passé en France pendant l'affaire Dreyfus. On l'avait envoyé à Paris comme correspondant d'un des principaux journaux de Vienne pour couvrir l'affaire Dreyfus. Il était hongrois d'origine et venait d'une famille aisée. C'était un utopiste. Il s'est dit : "Voilà la France, ce pays civilisé, et les Français divisés entre eux sur le point de savoir si Dreyfus est un espion". Et là je tiens à dire que le libre esprit de la France s'est vraiment manifesté chez des gens comme Emile Zola, qui écrivit "J'accuse", le fameux article qui décida la France à rouvrir le procès. Herzl estima qu'il n'y avait pas moyen pour les Juifs de vivre en Europe parce qu'ils y étaient persécutés. Que se passa-t-il ? Il écrivit un livre intitulé *L'Etat juif*, où il disait que tous les Juifs du monde devraient pouvoir se réfugier en Palestine. Autrement dit, il préconisait un Etat fondé sur la religion. Entre parenthèses, les Juifs qui vivaient en Espagne et qui étaient allés au nord vers ce qui est aujourd'hui les Pays-Bas étaient des descendants de nos Juifs, et ils n'avaient rien à voir là-dedans. Les Juifs auxquels pensait Herzl étaient les descendants des Khazars, ceux qui s'étaient convertis au judaïsme – les Juifs de Hongrie, ceux que l'on appellerait aujourd'hui les Juifs polonais, les Juifs d'Europe centrale. Ils étaient différents des Juifs d'Europe occidentale.

80. Puis, il y eut la seconde guerre mondiale. Nous n'approuvons pas ce qui s'est passé pendant la période hitlérienne. Je ne regrette pas Hitler, bien que je sache que je serai traité d'Arabe nazi pour avoir dit ce que je vais dire. Peu m'importe que l'on me traite de tous les noms. Hitler avait vu des Juifs rapaces pendant la période de la République de Weimar. Bien sûr, il y a aussi des gentils qui sont rapaces. Mais Hitler avait constaté que certains Juifs qui avaient des relations en dehors de l'Allemagne violaient les règlements monétaires, etc. Tous les Juifs ne le faisaient pas. Ce sont toujours les pauvres Juifs innocents qui pâtissent de ce que font les Juifs rapaces. Ainsi, Hitler avait fini par avoir un complexe et il était contre les Juifs.

81. Beaucoup de mes amis chrétiens d'Europe occidentale m'ont dit : "Après la guerre, nous avons eu un sentiment de culpabilité à l'égard des Juifs." Soit. C'est leur affaire.

Pourquoi avoir maintenant un nouveau sentiment de culpabilité parce que les Palestiniens sont dispersés ? Ce serait aller d'un sentiment de culpabilité à un autre. Il ne sert à rien de dire que les Juifs ont souffert. Il faut bien admettre que les chrétiens d'Europe eux aussi ont souffert à certaines périodes de l'histoire. Nous avons tous entendu parler de l'Inquisition – avant que le protestantisme n'entre en scène. Nous savons qu'on brûlait des gens sur les bûchers. C'était l'ère de l'intolérance religieuse.

82. Alors, pour effacer le sentiment de culpabilité à l'égard des Juifs, on entassa en Palestine les malheureux Juifs qui avaient pâti sous Hitler, en déplaçant les Palestiniens autochtones. D'ailleurs, j'ai posé un jour la question suivante à M. Kissinger, ancien secrétaire d'Etat des Etats-Unis : "Qui est parti d'Allemagne aux jours d'Hitler ?". Et je lui ai dit que c'étaient les gens riches et influents qui étaient partis, même s'il a pu y en avoir d'autres, comme son père, qui n'étaient ni riches ni influents. Je lui ai dit : "Vous avez de la chance". M. Kissinger a été abasourdi que je lui pose cette question. Ensuite, je lui ai demandé : "Qui est parti de Palestine après que les Romains, en l'année 70, eurent détruit le Temple ?". Voyez-vous, nous, les Arabes, nous sommes tenaces. Nous sommes comme les Juifs : très tenaces. Nous avons trop songé à la religion, à la coutume et à la tradition. Les Romains étaient comme les Britanniques de l'ère victorienne. Les Britanniques n'ont pas touché aux traditions et aux coutumes des colonies; tout ce qu'ils voulaient c'était le pouvoir. Les Romains en eurent assez. Nabuchodonosor était un Sémite. Il en eut assez de nos Juifs et de nous. Il détruisit le premier Temple et, en 70, les Romains détruisirent le deuxième. J'ai demandé à M. Kissinger : "Qui a quitté la Palestine à l'époque ?". Les riches et les influents. Les autres sont restés – les petits tailleurs, les cultivateurs. Ensuite, beaucoup d'entre eux se sont convertis au christianisme parce qu'ils en avaient assez des Philistins. Puis, ils se sont convertis à l'Islam pour se débarrasser de la domination byzantine. Les Khazars sont ces gens qui, utilisant la religion à des fins politiques, ont chassé les Juifs ethniques. Sur le plan ethnique, ce sont les Juifs de Palestine – beaucoup d'entre eux, mais pas tous, car quelques-uns étaient descendants des Cananéens et des Araméens. D'ailleurs, Jésus était araméen. Tels sont les aspects tant historiques que religieux.

83. Passons maintenant à l'aspect politique. Pourquoi les Etats-Unis, ce porte-flambeau de la liberté, de l'autodétermination et de l'indépendance, ont-ils soutenu les Juifs ? C'est à cause des groupes de pression. Ces sionistes sont bien organisés. Nous venons du sud et nous sommes un peu paresseux comme les Méditerranéens. Nous ne sommes pas comme les Allemands ou comme les Russes qui, venant du nord, sont bien disciplinés. Nous représentons le laissez-faire. Qu'ont-ils fait ? Ils ont utilisé le judaïsme à des fins politiques avant la première guerre mondiale afin de s'installer dans une région où se rejoignent trois continents : l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Rothschild, à qui la déclaration Balfour était adressée, accepta les mots "foyer national", les préférant au mot "Etat" que M. Weizmann souhaitait voir inclure dans la déclaration. Des amis des Rothschild en France, au cours des années 1930, m'ont dit que les Rothschild redoutaient, si un Etat était créé, qu'un regain d'antisémitisme ne pousse les gens à dire aux Juifs d'aller vivre dans leur "pays". Ils étaient sages. Ils débuté-

rent à Francfort comme banquiers et se ramifièrent. Ils devinrent de grands financiers tant en Occident qu'en Europe centrale.

84. J'ai eu l'occasion au cours des années 1940 et 1950 avec quelques amis, y compris M. Bokkari du Pakistan et M. Pazhwak de l'Afghanistan, de traduire le principe de l'autodétermination en un véritable droit. Comme les membres le savent, le droit à l'autodétermination figure en tant qu'article premier dans les deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme. Nos amis d'Amérique latine voulaient y voir inclure les droits économiques, et je les ai soutenus, mais en vain, car les puissances occidentales craignaient que cela soit interprété comme un droit à la nationalisation sans compensation. Finalement, nous avons trouvé une formule.

85. En 1919, il y avait à peine plus de 7 à 8 p. 100 de Juifs en Palestine, dont la moitié, sinon plus, était d'origine sémite — arabe. Le moment arriva où nos amis anglais ne pouvaient plus venir à bout de la situation, car les Anglais ont eu du mal en Palestine. Je me souviens de 1920, quand des soldats anglais furent pendus pour avoir dit aux sionistes qu'ils pouvaient régler le problème. Les sionistes dirent : "Non, la Palestine est à nous." Les Britanniques reconnurent finalement qu'ils s'étaient trompés, surtout M. Bevin, du parti travailliste, que j'ai connu personnellement. Si les sionistes avaient pu le crucifier, ils l'auraient fait. Ils tuèrent lord Moyne. Ensuite, lorsque le comte Bernadotte fut envoyé par les Nations Unies, il fut assassiné par les sionistes. Puis, pour intimider les Arabes, ils rasèrent Deir Yassin, un village. Cela explique l'exode d'un bon nombre de réfugiés palestiniens. En l'espace d'une nuit, 250 à 300 personnes furent tuées, dans le style de Josué, comme on dit, car ils tuèrent aussi les animaux et rasèrent les arbres de la région. Et ils disent maintenant que les Arabes palestiniens sont à l'origine de ce qu'ils appellent le terrorisme.

86. Comme M. Nuseibeh l'a dit [1995<sup>e</sup> séance], c'était une terre de paix, une terre de pèlerinage. Tous étaient reçus à bras ouverts en Palestine, car les Palestiniens gagnaient leur vie grâce aux pèlerinages. Ne vous en laissez pas conter par les sionistes, surtout vous, Monsieur le Président.

87. On nous a dit une fois de plus que sous l'angle politique il s'agit d'un fait accompli. On nous dit qu'il faut bien faire quelque chose de ces pauvres Juifs — et c'est vrai, ce sont des êtres humains. Ils sont là. Mais on m'a toujours appris que le fait accompli n'existait pas, pas plus que le *statu quo*, parce que le monde change perpétuellement. Que devons-nous faire ? M. Herzog nous dit que nous ne reconnaissons pas les Juifs et que nous voulons les détruire. Dans le feu de la guerre et du conflit, Juifs ou non, Arabes ou non, on dit bien des choses. Je crois cependant que le fait même que les Arabes veuillent se rendre à Genève signifie qu'ils sont prêts à négocier. Mais, encore une fois, toute la question est posée par le peuple palestinien. Les sionistes disent : "Pourquoi ne pas les disperser dans le monde arabe ?" Et s'ils ne veulent pas être dispersés ? Ils veulent avoir leur propre terre et réaliser le rêve d'une patrie. Je songe d'ailleurs aux Peaux-Rouges de ce pays. Ils ont été mis dans des réserves. Mais nous ne sommes pas des

Peaux-Rouges, avec tout le respect que l'on doit à leur esprit chevaleresque et à leur illustre histoire. Comme je l'ai constaté dans des livres américains écrits par des Blancs, ce sont toujours les Blancs qui ont dénoncé les traités avec les Indiens. Mais nous ne sommes pas des Indiens; nous sommes des Arabes, et nous sommes tenaces. Les sionistes viennent ici et nous disent que nous voulons détruire Israël. Ce sont eux qui sont en train de détruire, mais ils ne pourront pas détruire le peuple palestinien.

88. Je dirai maintenant une chose que j'ai déjà dite ici et qui est importante dans cette affaire. Croyez-moi, je suis connu pour mon franc-parler. Je ne fais rien pour intimider qui que ce soit. Nos propres gouvernements arabes, de l'Atlantique au golfe, ne pourraient agir différemment, même s'ils le voulaient, car le peuple palestinien qui y est dispersé et qui a imprégné les peuples arabes a toujours fait comprendre à ceux-ci qu'il s'élèverait contre leurs gouvernements s'ils voulaient le jeter à la mer — c'est une façon de parler. D'ailleurs, nous les redoutons; ce sont des activistes, des militants.

89. Il y a quatre types d'activistes à l'heure actuelle. Il y a ceux qui épousent des causes, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, et qui sont de la graine de martyrs. Il y a les politiciens, qui font pression sur le peuple. Il y a aussi les mercenaires, et nous les voyons en Afrique, en Extrême-Orient et partout ailleurs. Je ne veux pas les nommer, mais les membres savent de qui je parle. Et il y a aussi les services de renseignements avec leur argent et leurs éléments de subversion.

90. Les grandes puissances ne peuvent pas se permettre l'affrontement, car cela équivaldrait à un holocauste. Alors, que font-elles ? Elles se livrent à la subversion dans l'orbite de l'adversaire. Nous l'avons vu dans les Balkans en 1956. Les Etats-Unis ont fourré le nez dans les Balkans — pour libérer l'Europe. Il y a 20 ans, on paradait des pancartes dans la rue devant le Siège, qui décriaient le triste sort des Tchèques, des Roumains, de ce que l'on appelait les nations captives. Naturellement, les Russes en tant que tels — foin de l'idéologie, car nous avons constaté que l'idéologie, tout comme la religion, n'est pas un élément moteur suffisant et n'a plus guère de créance —, agissaient aussi dans notre région et dans d'autres. Et qui en supportait les conséquences ? Ceux qui vivaient dans les sphères d'influence. C'est pourquoi j'ai mentionné dans ma préface que j'espérais qu'il y aurait une approche nouvelle en matière d'affaires internationales, car l'ancienne a échoué.

91. Il y a les groupes de pression. Les membres du Conseil savent-ils que, du temps de l'administration Nixon, 75 sénateurs se conformaient aux mots d'ordre et faisaient ce qu'on leur "commandait" de faire ? Et qui donnait les ordres ? Les sionistes. Je m'appauvris; les Etats-Unis s'appauvrissent. Il me faut maintenant 5 dollars pour payer ce que j'achetais pour 1 dollar lorsque je suis arrivé ici. Pourquoi ? Parce que les Etats-Unis distribuent leur argent libéralement. Ils ont donné 30 milliards de dollars aux sionistes. Pourquoi ? Pour nous en imposer. Les devises étrangères sont alignées sur le dollar; il le faut bien puisqu'il n'y a plus d'or. Et les Etats-Unis, qui sont une grande nation, s'appauvrissent.

92. Je ne reproche pas à nos amis russes d'avoir eu recours à l'approche qu'ont adoptée les Etats-Unis : si vous vous immiscez dans ma sphère d'influence, je m'immiscerai dans la vôtre. C'est pourquoi il nous faut une approche nouvelle. Mais on m'a dit : "S'il n'y a pas de présence américaine au Moyen-Orient, les Russes vont y venir". Nous ne voulons ni les Américains ni les Russes. Nous respecterons l'un et l'autre de ces pays s'ils ne dépassent pas le cadre de leurs frontières. Pourquoi vouloir faire de nous des victimes de leurs sphères d'influence ? Prenez les Anglais. Ils sont bien plus heureux maintenant qu'ils ont perdu l'Empire. Ils sont bien plus heureux et bien plus détendus. Plus de grand appareil. Avec tout le respect dû à mes amis les Russes, je leur dirai de nous laisser en paix, tout comme je dis aux Américains de nous laisser en paix.

93. Et cela m'amène à ce que veulent les sionistes. Ils l'ont enfin avoué, mais il y a 20 ans que je le dis. Ils ne veulent pas seulement la paix politique. Ils veulent la paix économique et financière, parce que s'ils ne font pas commerce avec l'arrière-pays, avec l'Afrique et avec l'Asie, en définitive ils feront faillite — si ce n'est pas déjà le cas. Et combien de temps encore votre pays, Monsieur le Président, sera-t-il en mesure de canaliser les dollars provenant des impôts payés par une population laborieuse vers un peuple qui impose sa domination aux Palestiniens ? A quoi cela rime-t-il ? Pourquoi ? Qu'est-ce que nous, les Arabes, vous avons fait, à vous les Américains ? C'est ce que nous avons souvent dit aux Britanniques, mais nous ne le faisons plus car nous avons, à l'heure actuelle, de bonnes relations avec eux. Qu'est-ce que nous vous avons fait, à vous Américains, pour que vous souteniez les sionistes ? Nous vous avons ouvert nos portes économiques — notre pétrole. Quarante-vingt-dix pour cent de ceux qui font des affaires avec nous viennent de pays occidentaux. Pourquoi les Américains nous traitent-ils ainsi ? Ont-ils peur des Russes ? Le nouvel ambassadeur de l'Union soviétique s'est montré fort raisonnable dans l'un de ses discours. Les Russes veulent s'entendre avec les Américains. L'ennui, c'est que nos amis chinois redoutent une entente entre les deux.

94. Je ne sais pas ce qui se passe. C'est le vieux jeu de la politique de puissance et des sphères d'influence. Nous sommes tous humains. Je ne suis pas communiste ; je suis monarchiste ; et l'un de mes meilleurs amis ici était l'ambassadeur Yakov Malik. Peu m'importe qu'il soit rouge, bleu ou quoi que ce soit d'autre.

95. Je vous en prie, réunissez-vous à Genève, comme l'a proposé notre frère le nouvel ambassadeur de l'Union soviétique, et discutez. Il a dit : "Nous garantirons les frontières". Mais alors, les Américains vont dire : "Attention, le monde arabe va devenir communiste". Nous allons donc demander au Secrétaire général de créer un comité chargé d'élaborer une procédure visant à éviter toute idéologie. Il doit y avoir moyen de trouver une solution.

96. Les sionistes peuvent être tranquilles : ils ne seront pas inquiétés dans l'Etat qui, tel qu'il leur a été donné injustement par le partage, était bien plus petit. Le partage ne donnait aux Arabes, qui représentaient en 1947 les deux tiers de la population, que 44, 21 p. 100 du pays. Les membres du Conseil savent-ils ce qui a été donné, après l'armistice de 1947, au-delà de la ligne de partage ? Les

sionistes ont reçu 77,47 p. 100, et l'on a donné 22,53 p. 100 aux Arabes. Dès le début, ils ont désobéi à l'Organisation des Nations Unies bien que ce soit celle-ci qui ait créé leur Etat en raison des pressions exercées par certains groupes sur les puissances occidentales, sur les puissances latino-américaines et sur d'autres.

97. Soyons raisonnables. Comment les Palestiniens peuvent-ils reconnaître les sionistes alors que ceux-ci les ont dispersés ? Si les sionistes s'entretiennent avec eux à Genève, il y aura une chance — et, en tant que vétéran en la matière, je conseillerai personnellement aux Palestiniens de vivre côte à côte avec les sionistes. Mais il faut noter que les sionistes veulent imposer une condition : ils veulent que le monde arabe fasse commerce avec eux.

98. Je vais citer un passage extrait d'un communiqué de presse publié par le Service de l'information :

"M. Herzog a dit qu'il y a matière à réflexion dans le fait que la production de pétrole d'une seule journée dans les Etats arabes suffirait pour résoudre tout le problème des réfugiés arabes."

Mais les réfugiés de Palestine ne veulent pas s'installer dans les pays arabes. J'ai déjà dit que si nous tentions de les persuader de s'installer chez nous, nous nous attirerions leur hostilité. Et j'avoue qu'il n'y a rien de pire que l'hostilité entre frères. S'attirer l'hostilité d'un étranger, c'est déjà grave, mais nul n'ose faire de son frère un ennemi. Les Palestiniens sont nos frères et ils veulent retrouver leur patrie. Que les sionistes les reconnaissent et, si nos Palestiniens refusent de reconnaître les sionistes, nous en discuterons avec eux.

99. J'ai dit que j'espérais que les Etats-Unis avaient tourné la page. Nos hommes politiques — les nôtres et les vôtres, Monsieur le Président, et vous les rencontrez à Washington — fondent leur politique sur l'opportunisme et pas toujours sur la justice. Ils ont quelquefois les meilleures intentions du monde, mais ils trouvent toujours une excuse, se retranchant derrière "les circonstances qui les ont empêchés d'honorer leurs promesses". Ils ont toujours des excuses : sinon, ils ne seraient pas hommes politiques. Mais c'est de la politique à bon marché ; c'est une politique du passé qui ne saurait réussir à l'avenir, car en cas d'erreur de calcul de la part des grandes puissances nous pourrions bien connaître un holocauste.

100. Pour l'amour du ciel, mon cher ami — si vous me permettez de vous appeler ainsi —, voyez les choses objectivement et non plus dans le cadre des vieux arrangements politiques. "Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné" ? Non ! "Mon pays, qu'il ait tort ou raison" ? Non ! Les droits de l'homme ? Si nous regardons nos pays, nous voyons que beaucoup d'entre nous vivent dans des maisons de verre. Ne nous jetons donc pas des pierres les uns sur les autres. En tant qu'individus — et vous, en tant que pasteur, savez très bien que c'est ainsi qu'il faut faire —, corrigeons-nous avant de corriger nos frères. Nous aurons alors une société meilleure. Collectivement, essayons de nous réformer nous-mêmes et d'améliorer les choses dans nos pays respectifs, le mien y compris. Prêchons d'exemple plutôt que de prêcher aux autres, voyant la paille qui est dans

l'œil du prochain et ne voyant pas la poutre qui est dans le nôtre.

101. Soyons francs : cette question des droits de l'homme qu'on traîne en Première Commission et ici même ne devrait pas être discutée ici ou là. Il y a la Troisième Commission, qui s'occupe des questions sociales, humanitaires et culturelles. C'est là que nous discutons de ces problèmes. J'ai dit à plusieurs reprises que nous devrions avoir des commissions nationales pour les droits de l'homme, qui seraient protégées par les Nations Unies, et des commissions régionales — pas de haut commissaire, contrairement à ce qu'a dit votre président. Les bâtiments des Nations Unies ne pourraient pas contenir les milliers de lettres venant de toutes les parties du monde, y compris de votre propre pays, concernant les violations.

102. Mettons de l'ordre chez nous. Je ne suis pas un expert — je n'aime pas ce mot —, mais j'ai quelque connaissance de ces questions et de leur mécanisme. Ainsi, pour l'amour du ciel, vous les Russes, laissez les Américains tranquilles et je suis sûr qu'ils vous laisseront tranquilles en ce qui concerne les droits de l'homme. Essayez, chacun d'entre vous, comme nous essayons nous-mêmes — et j'essaie, modestement — d'améliorer vos pays dans la mesure du possible et ne faites pas ici de ces remarques. Naturellement, nos amis sionistes disent toujours : "Ces Russes sont des ogres", et puis ceci, et puis cela. tout doit être jugé pour ce que ça vaut. Ne vous faites pas des scènes les uns aux autres.

103. Voilà, Monsieur le Président, un échantillon de mes interventions. On dit que Barody parle beaucoup, Je pourrais parler plus. Quel est notre rôle, sinon parler ? Si nous ne parlons pas, nous nous battons. Vous dites que les grandes puissances parlent moins. C'est qu'elles n'ont pas du tout besoin de parler : elles ont la puissance. Cela me rappelle les discours à Hyde Park. En parlant, nous nous soulageons et nous ne sommes pas aussi dangereux que nous pouvons parfois paraître. Nous disons simplement ce que nous pensons. Et vous qui siégez comme représentant d'un grand pays qui exerce les pouvoirs, c'est à vous, à votre génération et à celle qui vient après vous de donner l'exemple afin que nous puissions mettre les choses en ordre, apporter la paix et ne plus fonder notre politique sur l'expédient et la commodité. Voilà le sens de mon discours.

104. J'espère que le représentant de la délégation israélienne assis ici saura dire à l'ambassadeur Herzog que nous n'avons pas de haine pour eux. Ce sont des êtres humains, comme nous. Haïr, c'est se haïr soi-même. Quiconque haït son frère — et nous sommes tous frères humains — se haït lui-même. Nous avons pour vous les meilleurs sentiments, mais nous ne voulons pas que vous soyez des despotes; nous ne voulons pas que vous soyez des usurpateurs. Nous essayons de raisonner avec vous. Nous ne voulons pas nous en laisser imposer par vous, sionistes, par la pression continuelle que vous exercez sur les mass media dans les pays occidentaux; vous ne pouvez pas nous en imposer par les groupes de pression que vous utilisez pour influencer les législateurs, y compris dans le pays hôte. Je pourrais faire des citations et dire ce qui se passe dans ce pays, comment vous essayez de faire subir un lavage de cerveau aux politiciens, comment vous pouvez — je ne dirai pas corrom-

pre ni acheter, je n'aime pas utiliser ces mots — les séduire en payant leurs dépenses électorales. Vous avez mille et une façons de faire les choses; nous sommes fatigués ne serait-ce que de les énumérer.

105. Nous avons de la peine pour vous parce que vous ne pouvez pas vivre en paix et avez peur d'être assimilés. Mais un jour, vous serez assimilés. Qu'y a-t-il de mal à se laisser assimiler ? Nous ne ferons plus qu'un peuple. Mais, en même temps, les Palestiniens vous reconnaîtront si vous les laissez revenir conformément aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Si vous ne le faites pas, le conflit se prolongera encore et encore. Les peuples de la région ont vu des tas de conquérants. Je commence toujours avec Alexandre le Grand et les Séleucides et les Romains; puis les Byzantins, les Mongols, nos frères turcs, et les mandats, français et britannique. Où sont-ils maintenant ? Partis. Allons-nous avoir peur d'une poignée de sionistes, pour qui j'ai de la peine ? Je ne veux pas prendre le ton de l'invective, le ton sardonique sur lequel ce descendant des Khazars d'Europe centrale, représentant de Sion, sionisme politique, a répondu à un homme aussi raisonnable que l'ambassadeur Abdel Meguid ou à cet autre gentleman très raisonnable qu'est le représentant de la Jordanie. Non, vous me faites de la peine. J'ai essayé de vous parler raison. Je serais désolé de vous voir poursuivre cette politique vouée à l'échec car, en fin de compte, le seul pouvoir durable est celui qui se fonde sur la justice.

106. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : Je n'ai plus d'orateurs sur ma liste dans le cadre du débat général, mais, avant de donner la parole à ceux qui souhaitent exercer leur droit de réponse, je vais faire une déclaration en ma qualité de représentant des ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

107. Je saisis cette occasion pour remercier les membres du Conseil de leur générosité, des aimables paroles qu'ils m'ont adressées et de tout l'espoir qu'ils ont fondé en moi en tant que représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies. J'ai été heureux de bénéficier de l'amitié, de la cordialité et de la sagesse que vous m'avez prodiguées — particulièrement mon collègue de l'Arabie Saoudite. Je le remercie de sa longue déclaration et je suis certain que nous aurons nombre d'occasions de discuter à nouveau de tout cela en privé ou autrement.

108. Au cours de la longue histoire du différend arabo-israélien, l'activité diplomatique a rarement été aussi intense qu'aujourd'hui. Cela est en soi une source d'espoir. Cela reflète, à notre avis, la détermination de toutes les parties de donner sa chance à la paix, de même que l'évaluation réaliste d'une possibilité concrète de succès par la négociation. S'il y a toujours des voix au Moyen-Orient qui rejettent la paix, les forces créatives de la raison et de la conciliation n'ont jamais été plus fortes qu'aujourd'hui. Des dirigeants capables et pleins de sagesse ont, de part et d'autre, mis en branle un processus d'accommodement pacifique qui, avec le temps, pourrait mener à la paix juste et durable que nous désirons tous avec tant de ferveur. Néanmoins, les passions du passé sont toujours là. Si nous ne saisissons pas rapidement l'occasion présente, ce pourrait être une perte irréparable.

109. La publication du rapport du Secrétaire général nous procure une bonne occasion de réfléchir sur ce qui a été fait jusqu'à présent et sur ce que l'avenir semble promettre. Nous pensons que le Secrétaire général a apporté une contribution majeure au processus de négociation par son examen minutieux et approfondi des questions de procédure relatives à la convocation de la Conférence de Genève. Ses consultations ont fait ressortir des divergences de vues substantielles sur ces questions et il n'a pas cherché à minimiser les difficultés qui restent à surmonter. Mais il nous a tracé une sorte de schéma du programme qui devrait être réalisé au cours des prochains mois, ce qui devrait être pour nous de la plus haute utilité.

110. Point n'est besoin pour moi de passer ici en revue l'activité diplomatique des Etats-Unis au cours de ces dernières semaines en ce qui concerne le Moyen-Orient. Chacun est bien au fait de ces questions. Les Etats-Unis n'ont pas le moindre intérêt à voir l'impasse se maintenir dans le conflit du Moyen-Orient. Par conséquent, cette administration entend travailler vigoureusement et alertement pour aider les parties à progresser au rythme le plus rapide possible, compte tenu du principe qu'aucun d'entre nous ne peut espérer réaliser quoi que ce soit seul et s'il n'est assuré du consentement de tous.

111. Le Secrétaire général a résumé dans son rapport les discussions qu'il a eues avec le secrétaire d'Etat Vance au sujet des résultats des consultations qu'a eues M. Vance lui-même avec les dirigeants au Moyen-Orient pendant la période du 14 au 21 février. Je voudrais souligner que nous nous sentons encouragés par un élément fondamental qui est ressorti de ces discussions, à savoir que tous les dirigeants avec lesquels le Secrétaire d'Etat s'est entretenu croient fermement à la nécessité de la paix. Ils reconnaissent tous l'importance d'une réduction des dépenses militaires afin que les ressources limitées puissent être consacrées à l'amélioration économique et sociale de l'existence de leurs populations. Ce dénominateur commun, quant aux besoins et quant aux espoirs de chacun, nous incite à accomplir un effort pour transformer une région de conflits périodiques en une région où régneront la paix, le progrès et la prospérité.

112. Comme on le sait, les Etats-Unis poursuivent les discussions bilatérales intensives entamées lors du voyage de M. Vance. Ce dernier est d'ailleurs actuellement à Moscou pour des entretiens comprenant entre autres des consultations avec l'Union soviétique en sa qualité de coprésident de la Conférence de la paix au Moyen-Orient. Le président Carter a entamé une série de réunions personnelles avec les dirigeants des nations du Moyen-Orient. Nous espérons que ces consultations intensives permettront de dégager un terrain commun entre les parties et de trouver les moyens de combler le large fossé qui existe encore. Si nous voulons, comme nous l'espérons tous, retourner à Genève dans la seconde moitié de cette année, il faut que toutes les parties fassent preuve de souplesse au cours des semaines et des mois à venir sur les principales questions en jeu.

113. Le troisième jour de nos débats sur cette question touche à sa fin. Nous avons entendu une fois de plus les deux parties et nous sommes plus convaincus que jamais de la nécessité de poursuivre le processus de paix grâce à une

convocation pas trop lointaine de la Conférence de la paix. Le rapport du Secrétaire général représente une contribution active et positive dans cette direction.

114. Mon gouvernement s'engage une fois de plus à faire tous ses efforts en faveur de la paix, tout en reconnaissant qu'il ne sera possible d'y parvenir que grâce à la détermination et à la coopération soutenues des deux côtés. J'ajouterai que, personnellement, je pense que les problèmes du Moyen-Orient sont liés à d'autres questions d'intérêt général. A mesure que nous avançons dans le règlement d'une série de problèmes, nous pouvons donc espérer recueillir les fruits de cette avance dans d'autres secteurs. Je suis, quant à moi, décidé à n'épargner ni mon temps, ni mon énergie, ni mes efforts pour rechercher une solution à ces questions en tant que problème hautement prioritaire. Je voudrais inviter chacun, en regardant vers l'avenir, à ne pas permettre que les problèmes obscurcissent notre perception du rêve qui est le nôtre. Il nous est arrivé déjà de nous rapprocher de la réalisation de ce rêve; elle n'est pas maintenant hors de notre portée.

115. En ma qualité de PRESIDENT, je donne maintenant la parole au représentant d'Israël, qui l'a demandée pour exercer son droit de réponse.

116. M. HERZOG (Israël) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, si vous aviez le moindre doute quant à la réalité de mes paroles lorsque je disais hier [1995<sup>e</sup> séance] que le Conseil perdait son temps, vous venez d'entendre un discours qui était une parfaite illustration de ce que j'entendais par là. Evidemment, je ne conteste pas au Conseil le droit d'avoir des intermédiaires, mais je pense que vraiment certains vont un peu trop loin.

117. Ainsi, Monsieur le Président, non seulement avez-vous eu aujourd'hui l'occasion d'être formé aux réalités d'un débat sur le Moyen-Orient au Conseil de sécurité, mais encore avez-vous pu constater les dimensions proprement surréalistes qu'il peut atteindre. Car comment décrire autrement l'exposé bizarre d'aberrations pseudo-historiques qui est régulièrement imposé au Conseil, dont on insulte ainsi l'intelligence ? Et comment décrire aussi les émouvantes préoccupations du Yémen pour la dignité humaine ? J'ai été fort touché par cette préoccupation pour les droits de l'homme qu'a exprimée le représentant du Yémen, c'est-à-dire d'un pays qui semble assez éloigné du concept des droits de l'homme tels que nous les comprenons. Je suppose que les exécutions traditionnelles du vendredi par décapitation n'ont plus lieu sur la place principale de Sana et sont maintenant effectuées en un lieu plus discret. A cet égard, je pense que nos collègues devraient être intéressés par le point suivant du rapport d'Amnesty International sur les conditions qui règnent au Yémen, car il est pour nous tous ici d'un intérêt quasi professionnel. Je cite :

“Selon les renseignements disponibles, il semble que les adversaires politiques non violents ou ceux qui critiquent le gouvernement ne sont pas soumis à de longues peines d'emprisonnement. Ceux qui occupent des positions ministérielles ou officielles sont soit renvoyés de leurs postes, soit expédiés à l'étranger en qualité d'ambassadeurs, soit encore soumis à résidence surveillée.”



118. Lorsque l'orateur qui vous a précédé, Monsieur le Président, régala le Conseil de son discours, je lisais, moi, une dépêche de Djedda, transmise par Reuter, qui décrit la manière dont trois hommes accusés de crimes ont été lapidés à mort et un quatrième décapité à Al-Hasa, en Arabie Saoudite orientale. Il s'agit d'une déclaration officielle faite aujourd'hui.

119. J'ai choisi d'ignorer la plupart des déclarations aussi fausses qu'insultantes faites par les représentants des Etats arabes devant le Conseil, bien que chacun doive comprendre qu'un débat de ce genre ne peut que dégénérer en un échange de diatribes et d'insultes. Pour quelle raison sommes-nous engagés dans un tel débat dans le contexte des négociations de paix au Moyen-Orient ? Dieu seul le sait ! Moi, je l'ignore, comme l'ignorent sans doute la plupart des membres du Conseil.

120. Je ne saurais cependant laisser certaines des remarques faites ici sans réponse. Ce n'est pas que je me flatte de pouvoir modifier d'une manière quelconque l'attitude des représentants arabes, mais du moins puis-je essayer de rétablir les choses, alors que je me trouve invariablement être la cible non pas d'une attaque arabe unique mais d'un véritable assaut de psittacisme auquel chacun s'efforce de participer.

121. En ce qui concerne l'*apartheid*, le Gouvernement israélien a eu maintes occasions d'expliquer clairement sa position. Cette position est parfaitement nette et n'est pas dénaturée par le genre de déclarations excessives et hypocrites dont sont coutumiers ceux qui nous accusent. Alors que notre collègue égyptien croit pouvoir attaquer librement les relations israélo-sud-africaines, j'ai lu avec intérêt un rapport publié dans le *Sunday Times* d'Afrique du Sud il y a quelques mois et qui disait :

"On croit savoir que l'Afrique du Sud est en train de nouer des liens plus étroits avec l'Egypte. Un haut fonctionnaire gouvernemental a fait plusieurs voyages secrets en Egypte ces mois derniers et Le Caire est mentionné comme l'une des villes arabes que doit visiter plus tard cette année une délégation sud-africaine d'un haut échelon . . . Les liens occultes entre les deux pays se sont renforcés de manière sensible depuis la rupture du Caire avec Moscou . . ."

Je pense que le Conseil aimerait avoir davantage de détails sur les liens qui existent en matière d'enseignement entre le Gouvernement sud-africain et le Gouvernement égyptien, liens dont il était question dans *Al Goumhousiah* du 26 août 1976, qui rapportait une déclaration faite par le Ministre de l'instruction d'Egypte, Mustafa Kamal Hilmy. Je crois aussi que nous devrions recevoir davantage de détails du représentant de l'Egypte sur l'article aussi intéressant que révélateur de Colin Legum dans le Foreign News Service de l'*Observer*, intitulé "Les Arabes développent leur commerce avec l'Afrique du Sud", article dans lequel il est fait mention, entre autres, des négociations menées au Caire par un organisateur sud-africain bien connu de voyages touristiques afin d'amener les touristes en Egypte. En fait, la duplicité des gouvernements arabes sur cette question commence à soulever la colère et les protestations de certains cercles révolutionnaires arabes de

gauche. Cela s'est manifesté dans *Al Hadaf*, le journal hebdomadaire de ce que l'on appelle le PFLP, dirigé par George Habash, où il est écrit :

"Les cercles arabes réactionnaires ont obtenu de grands succès dans leurs tentatives visant à dissimuler le fait que l'Afrique du Sud reçoit du pétrole arabe."

Le représentant de l'Egypte a parlé alors de coopération entre Israël et l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire. C'est un mensonge pur et simple, et il le sait. Ce n'est qu'un autre indice du degré de véracité que nous pouvons en général attribuer à ses dires.

122. Je ne veux vraiment pas entrer dans une polémique avec le représentant syrien, mais il semble avoir la mémoire très courte lorsqu'il nous dit : "Ce qui n'est pas vrai, c'est la description d'organisation terroriste que fait Israël de l'OLP." [1995<sup>e</sup> séance, par. 90.] Qui représente-t-il ? La Syrie ou l'OLP ? Permettez-moi de citer une déclaration faite par Radio Damas le 26 septembre 1976 :

"Avant l'aube du 27 septembre 1976, trois terroristes de l'OLP, capturés après avoir attaqué l'hôtel Semiramis à Damas, ont été pendus sur la place publique où leurs corps sont restés suspendus pendant plusieurs heures.

"Les terroristes, après avoir été interrogés, avaient reconnu appartenir à l'aile Al-Fatah de l'OLP."

Commentant cette attaque, le président Assad a déclaré : "Nous condamnons cette attaque terroriste commise par une bande de traîtres et de criminels. Nous refusons de marchander avec eux." En parlant de ceux qui avaient envoyé les terroristes à Damas, il a dit : "La seule chose que ces dirigeants de l'OLP voulaient, c'était attaquer la Syrie en dépit des sacrifices qu'elle a consentis pour les Palestiniens." Je voudrais aussi citer un article signé du général Mustafa T'lass, ministre syrien de la défense, et publié dans un journal officiel de l'armée syrienne, *Tishrin*, le 10 septembre 1976 :

"Camarades palestiniens, les musulmans du Liban commencent à vous haïr parce que vous vous ingérez dans leur vie quotidienne et leur liberté personnelle. Quel est donc le but de votre libération ? Est-ce que votre but final est le massacre du Liban ? Ou votre but était-il peut-être de tuer les résidents de l'hôtel Semiramis à Damas ? Vous vous êtes fourvoyés, camarades palestiniens, parce que vous ne suscitez que le dégoût parmi les citoyens arabes honnêtes . . ."

Il a ajouté : "Aucun régime n'acceptera les actes illégaux de l'OLP à l'intérieur de ses frontières." C'est une déclaration à laquelle se rallie complètement Israël d'ailleurs et qui reflète aussi notre attitude. Si l'ambassadeur Allaf persiste à déclarer que nous n'avons pas dit la vérité en parlant de l'OLP comme d'une organisation terroriste, il serait peut-être utile qu'il concilie cette affirmation avec les déclarations officielles de ses dirigeants. Je sais ce qu'il me répondra. Il dira qu'il s'agit d'une querelle intestine sans lendemain qui ne nous regarde point, en dépit du fait que cela a failli détruire l'Etat libanais, faisant 50 000 morts, 100 000 blessés et plus de 1 million de réfugiés. J'ai

l'impression que les membres du Conseil ont dépassé le stade où ils acceptaient ce type de rhétorique à double face et plus tôt l'Organisation le dira, mieux ce sera.

123. Enfin, pour répondre à mon collègue jordanien, je dirai ceci. Il doit certes y avoir une limite à la façon dont il récrit l'histoire comme il le fait ici. Je me permettrai une fois de plus de rétablir la vérité. Il est faux de dire comme il l'a fait :

“Nous n'avons pas chassé les Juifs des pays arabes. En fait les pays arabes sont prêts à accueillir tous les Juifs arabes à bras ouverts s'ils veulent revenir.” [*Ibid.*, par. 223.]

Les Juifs qui ont été chassés des pays arabes avec leurs enfants représentent actuellement environ 1 250 000 personnes. Je n'ai remarqué aucune inclination ni aucun enthousiasme de leur part pour retourner dans les pays arabes. Ils savent ce que signifie la vie d'un Juif dans un pays arabe. Ils n'ont qu'à regarder l'existence torturée de la petite communauté des 4 500 Juifs de Syrie. Ils peuvent encore se souvenir des pendaisons publiques de Juifs innocents sur la grand-place de Bagdad. Deux de ceux qui ont été pendus d'une façon aussi lâche en public pour l'amusement de la foule à Bagdad étaient des parents de membres de ma délégation. Aussi, Monsieur Nuseibeh, je vous en prie, ne nous faites pas de discours sur la sollicitude envers les Juifs dans les pays arabes — notamment vous, le représentant d'un pays dont la loi n° 6 du 4 février 1954 sur la citoyenneté stipule à l'alinéa 3 du paragraphe 3 : “Tout homme sera sujet jordanien . . . s'il n'est pas Juif.” C'est encore un autre exemple du racisme inhérent aux Arabes. Je voudrais demander à M. Nuseibeh de ne pas nous faire de discours en la matière. Pourquoi ne rencontre-t-il pas les représentants des réfugiés juifs en provenance de pays arabes qui se sont organisés maintenant en association pour formuler leurs revendications contre les gouvernements arabes ? Ils lui préciseront dans quelles circonstances ils ont quitté les pays arabes.

124. Il a eu l'effronterie de nier la destruction par les forces d'occupation jordanienne de synagogues dans la Vieille Ville de Jérusalem en 1948. Le colonel Abdulla el-Tal, qui était alors commandant de la Légion arabe jordanienne à Jérusalem, décrivant la destruction du quartier juif lorsque la Jordanie, au mépris de la Charte des Nations Unies, attaqua la ville de Jérusalem en 1948, a écrit dans ses mémoires publiés au Caire en 1959 :

“Les opérations de destruction calculée se sont déclenchées . . . Je savais que le quartier juif était densément peuplé de Juifs qui s'interposaient à leurs combattants et leur posaient des difficultés . . . J'ai donc procédé au bombardement de ce quartier à l'aide de mortiers, créant le harcèlement et la destruction . . . Quatre jours seulement après notre entrée à Jérusalem, le quartier juif était devenu leur tombeau. La mort et la destruction s'étaient partout établies . . .

“A l'aube du 28 mai 1948, le quartier juif était enveloppé d'une épaisse fumée noire — une fumée de mort et d'agonie.”

Voilà la destruction jordanienne et voilà comment elle a été décrite par le commandant de cette opération.

125. Après la mise en vigueur du cessez-le-feu et après le rétablissement de l'administration civile normale à Jérusalem en juin 1967, une description effarante a été donnée à la suite de cette politique de vandalisme gratuit, de profanation et de violation perpétrée au cours de l'occupation jordanienne depuis 1948. Dans le quartier juif, sur les 35 maisons du culte juives qui ornaient la Vieille Ville de Jérusalem, toutes, à l'exception d'une, ont été gratuitement détruites. Les synagogues ont été rasées, pillées et dénudées et leur intérieur utilisé comme poulailler ou écurie. Dans l'ancien cimetière historique juif sur le mont des Oliviers, des dizaines de milliers de tombeaux ont été violés, brisés en mille morceaux et utilisés comme matériaux de construction, carrelages et escaliers dans les installations militaires de la Jordanie et la construction civile. De larges sections du cimetière ont été nivelées et converties en parcs de stationnement et en stations-service. J'ai moi-même trouvé en juin 1967 les tombes de mes grands-parents et arrière-grands-parents profanées sur le mont des Oliviers.

126. Enfin, je voudrais donner un conseil à M. Nuseibeh. S'il vous plaît, ne mettez pas dans ma bouche ou dans la bouche des représentants israéliens des déclarations au sujet de la Jordanie. Nous n'avons jamais suggéré et nous ne suggérons pas la disparition du Royaume hachémite de Jordanie. Nous n'avons jamais projeté d'agression contre la souveraineté et le peuple de la Jordanie, comme il l'a dit hier. Il se perd lui-même dans des déclarations qui se contredisent, devenant imprécis et oubliant qui a fait ces déclarations. Les déclarations sur la Jordanie dont il a parlé n'ont pas été faites par des porte-parole israéliens. Elles ont été faites par des porte-parole de l'OLP, en 1974, lorsque Yasser Arafat a dit :

“La Jordanie est à nous, la Palestine est à nous, et nous construirons notre entité nationale sur l'ensemble de cette terre après l'avoir libérée de la présence sioniste et de la présence du traître réactionnaire.”

— à savoir son roi, le roi Hussein. Ou, ainsi que je l'ai indiqué hier [*ibid.*, par. 54], lorsque M. Kaddoumi a déclaré à l'hebdomadaire *As Sayad* de Beyrouth que l'OLP “réclamait une présence politique et militaire en Jordanie”, objectif qui, à son avis, “nécessiterait un changement de régime en Jordanie”. Ou nous pouvons prendre la déclaration en 10 points du Conseil national palestinien en date du 8 juin 1970, dont le point 5 fait appel à la lutte contre le régime actuel de Jordanie et le point 8 réitère cette proposition.

127. Enfin, je ne peux que demander quel est le but de ce débat ? Est-ce qu'il s'agit pour les délégations arabes de marquer des points contre nous et pour nous de faire la même chose à leur égard ? Où cela peut-il nous mener ? Est-ce que quelqu'un croit sincèrement ici, quelles que soient ses instructions politiques, pour des raisons de convenance ou autres, que c'est un mouvement vers la paix ?

128. Nous savons qu'il semble y avoir une lutte interne à l'échelon élevé en Egypte sur les questions de politique. Ceci a été démontré, entre autres, par les déclarations faites le même jour au Caire par le Président de l'Egypte, à l'occasion de la récente visite du Roi d'Espagne, et par son ministre des affaires étrangères lors d'une réunion commune de trois sous-comités du Parlement. Si le Ministre des affaires étrangères d'Egypte veut promouvoir sa propre politique étrangère, je suggère qu'il le fasse ailleurs et non pas ici, au Conseil de sécurité. Comme je l'ai dit hier, le Conseil n'a pas à remplir une fonction politique intérieure en Egypte.

129. Cessons ces injures et engageons-nous sur la route de la paix en convoquant à nouveau la Conférence de la paix de Genève avec ses participants originaux; commençons le processus de paix par des négociations face à face. En dernière analyse, il n'y a pas d'autre choix.

130. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Le représentant de la République arabe syrienne a demandé à prendre la parole pour exercer son droit de réponse. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil pour faire sa déclaration.

131. M. ALLAF (République arabe syrienne) (*interprétation de l'anglais*): Avant tout, je dois admettre qu'il est très difficile de répondre aux mensonges qui sont proférés continuellement par le représentant du régime sioniste. En fait, lorsque j'ai demandé à prendre la parole pour répondre à certains de ses mensonges d'hier, je ne savais pas qu'immédiatement avant de parler nous devrions entendre une nouvelle série de mensonges. Je n'ai pas l'intention de répondre à tous ces mensonges mais, avec votre permission, je voudrais mettre les choses au point en ce qui concerne certains d'entre eux.

132. Aujourd'hui, le représentant sioniste a répété le grand mensonge concernant les Juifs arabes, à savoir qu'ils ont été chassés de leurs foyers par les Arabes et obligés de quitter leurs maisons et leurs pays. Tout le monde sait que les pays arabes ont toujours été le refuge des minorités, de tous les groupes. En fait, cet excès de tolérance de la part des Arabes est justement à l'origine de leur tragédie d'aujourd'hui; c'est la source même de leurs problèmes. Nous avons toujours ouvert nos coeurs et nos bras à tous les peuples opprimés, d'où qu'ils viennent dans le monde, et voilà pourquoi nous avons chez nous un grand nombre de petites minorités, de groupes de toutes confessions, de toutes races et de toutes origines, qui vivent dans nos pays en complète égalité avec nos concitoyens. Si les Arabes n'étaient pas aussi tolérants ou aussi généreux, aucun problème juif sioniste n'existerait aujourd'hui au Moyen-Orient. Comme l'a dit M. Baroody avant que le représentant sioniste ne prenne la parole pour répéter ses distorsions, la véritable tragédie de la Palestine et des Palestiniens est l'invasion de la Palestine et des terres arabes par ces réfugiés, qui sont venus pour fuir la discrimination et l'antisémitisme en Europe; ils ont trouvé chez nous des coeurs et des bras ouverts car nous sommes également des Sémites et notre terre, qui est la terre de naissance de trois religions, est une terre de tolérance, de fraternité et d'amour. Mais, malheureusement, les sionistes ne peuvent pas comprendre cela.

133. Voilà comment les Juifs sont venus dans nos pays pour la première fois. Ils y ont vécu pendant des siècles en toute fraternité et en toute égalité. Ce ne sont pas les pays arabes qui les ont chassés. C'est Israël, les sionistes. En fait, Ben Gourion considérait que tous les Juifs qui ne venaient pas vivre en Israël, en Palestine occupée, commettaient un péché contre leur religion juive. Le régime sioniste continue à mener ce genre de politique. Voilà pourquoi ils essaient de réunir les Juifs du monde entier — des Juifs qui ne le sont que par leur religion et qui appartiennent à différentes races, à différentes civilisations. Ils veulent que les Juifs soviétiques viennent s'installer en Palestine; ils veulent que les Juifs européens viennent s'installer en Palestine; ils veulent que les Juifs sud-africains viennent s'installer en Palestine.

134. Nous ne croyons pas que la religion soit une identité nationale. Nous croyons que la religion est une relation entre l'homme et son Dieu. Nous, musulmans, ne pensons pas que nous devons demander à nos frères musulmans pakistanais de venir habiter en Palestine ou en Syrie pour qu'ils soient de bons musulmans, et nous ne demandons pas non plus à nos frères musulmans chinois de venir dans les pays arabes pour être de bons musulmans. Nous ne pensons pas que le lien entre nous et nos frères musulmans turcs est un lien de nationalité. Bien sûr, il y a une certaine affinité, une certaine affection entre les personnes de même religion. Mais la religion est une chose et la nationalité et la race en sont une autre. Voilà pourquoi nous ne pouvons pas fonder notre politique sur la discrimination religieuse. Nous ne pouvons pas discriminer certains de nos concitoyens simplement parce qu'ils sont de religion juive. Nous ne sommes pas accusés de ce faire contre nos concitoyens de religion chrétienne. Si nous discriminions contre les juifs, pourquoi ne le ferions-nous pas contre les chrétiens ?

135. J'ai déjà dit, et je le répète, qu'un grand nombre des Palestiniens qui luttent pour libérer leur pays sont chrétiens. Il y a même des juifs qui luttent maintenant contre les sionistes. J'ai dit auparavant que le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine assis à ma gauche n'est pas musulman. Il est chrétien. Il ne fait pas de différence entre les musulmans, les chrétiens et les juifs. Mais la mentalité sioniste n'arrive pas à comprendre cela.

136. Le représentant sioniste n'a même pas été en mesure d'éviter la contradiction dans sa déclaration. D'une part, il a dit que les Arabes avaient expulsé les Juifs de leurs pays — 800 000 Juifs — et plus tard il a déclaré que la Syrie emprisonnait des Juifs et les empêchait de quitter la Syrie. Comment pouvons-nous être accusés de chasser les Juifs et en même temps de les empêcher de quitter le pays ? Il faut choisir entre les deux mensonges.

137. La vérité est qu'Israël veut faire d'une pierre trois coups avec tous ces mensonges sur les Juifs arabes.

138. Premièrement, les Israéliens veulent peupler les territoires occupés. Ils ont besoin de plus de gens afin de déraciner plus d'Arabes. Ils veulent remplacer les Arabes par des étrangers, simplement parce que ces étrangers sont juifs. Leurs plans pour l'avenir demandent 5 à 10 millions de Juifs supplémentaires en Palestine.

139. Deuxièmement, ils veulent faire une guerre de propagande contre les Arabes. Ils veulent accuser les Arabes de faire de la discrimination contre les Juifs arabes.

140. Troisièmement — et cela peut être fort bien compris d'après une brève phrase de la déclaration de M. Herzog —, ils veulent éviter la responsabilité de ce crime consistant à déraciner les Arabes — même les Juifs arabes — de leurs foyers d'origine, la responsabilité de déraciner les Arabes palestiniens de chez eux. Ils veulent dire : "Nous ne sommes pas responsables. Tout ce qui s'est passé, c'est un important échange de populations." Voilà comment le représentant sioniste présente les choses. Ils disent : "Nous avons pris les Juifs des pays arabes et nous avons chassé les Arabes de Palestine; oublions donc notre responsabilité à l'égard du droit des réfugiés palestiniens de retourner dans leurs foyers ou du droit de ceux qui ne veulent pas revenir de recevoir une indemnité." Voilà leur mentalité.

141. Je ferai une autre observation à ce propos. Les desseins du régime sioniste en expulsant les Arabes de Palestine et en faisant venir des Juifs du monde entier ne sont pas nouveaux. Cela a été le but depuis le premier Congrès sioniste, tenu à Bâle. Même alors, les personnalités juives présentes au Congrès ont admis que les dirigeants sionistes commettaient une erreur en essayant de déraciner les Arabes pour les remplacer par des Juifs venant du monde entier. Le grand philosophe juif Ahad Ha'am, après avoir assisté au premier Congrès sioniste, a dit ce qui suit :

"A Bâle, hier, j'étais seul parmi mes frères, comme une personne en deuil à un mariage... Ce nouvel enthousiasme est artificiel, et le résultat d'espairs trompeurs sera le désespoir... Le salut d'Israël!" — il entendait par là le peuple juif — "viendra des prophètes et non des diplomates... Une chose est claire pour moi : nous avons détruit bien plus que nous n'avons construit."

142. Le même grand philosophe est venu s'établir lui-même en Palestine, et, d'après ce qu'il avait vu de ses propres yeux, il a écrit ce qui suit dans le journal juif *Haaretz* : "Notre peuple ne voulait pas de cette vie cruelle... Qu'allons-nous dire maintenant si cela est vrai ?" Il faisait allusion au massacre d'Arabes innocents à Deir Yassin et ailleurs. Et il poursuivait :

"Mon Dieu, est-ce là la fin ? Est-ce là le but pour lequel nos pères ont lutté et pour lequel des générations entières ont souffert ? Est-ce là le rêve d'un "retour à Sion" que de souiller sa terre de sang innocent ?... Et maintenant, Dieu m'a infligé ce châtement de constater de mes propres yeux que je me suis apparemment trompé... Si ce doit être là le "Messie", alors je ne souhaite pas son arrivée."

143. Dans un article écrit par un certain nombre de penseurs et philosophes juifs et publié en 1961 dans la revue juive *Ikuda's Ner*, il a été dit ce qui suit au sujet de l'expulsion du peuple arabe — les réfugiés palestiniens — de Palestine :

"Seule une révolution interne peut guérir notre population de sa maladie meurtrière : la haine sans raison [pour les Arabes]. Cela nous apportera la ruine complète. Et

c'est seulement à ce moment-là que les anciens et les jeunes de notre pays auront conscience de notre grande responsabilité à l'égard de ces malheureux réfugiés arabes dans les villes desquels nous avons établi des Juifs venus de loin, à l'égard de ces réfugiés dont nous avons hérité les foyers, dont nous moissonnons maintenant les champs, dont nous recueillons les fruits des jardins, des vergers et des vignobles, et dans les villes desquels — que nous avons volées — nous établissons des maisons d'enseignement, de charité et de prière, tout en nous vantant d'être le "peuple de la Bible" et la "lumière de la nation."

144. Voilà ce qui est arrivé aux Arabes palestiniens. Rien de semblable n'est arrivé aux Juifs arabes. En fait, les Juifs arabes regrettent maintenant d'avoir, ouvertement ou secrètement, quitté leurs pays d'origine. Les Juifs arabes sont maintenant considérés comme citoyens de deuxième classe dans la Palestine occupée parce que ce sont des Juifs orientaux et que les dirigeants sont des Sefardim — des Juifs européens —, des Khazars, auxquels le professeur Baroodi a fait allusion.

145. Voilà ce que je désirais dire en ce qui concerne les Juifs arabes.

146. Le représentant sioniste a également parlé de nos patriotes, des prisonniers arabes qui, par milliers, vivent dans les conditions les plus mauvaises et les plus dures dans les prisons israéliennes. Il les a qualifiés de "criminels" et d'"assassins". C'est là une véritable insulte. C'est non seulement une insulte à la dignité humaine et aux droits de l'homme mais une insulte pour chacun de nous ici. Le seul crime que ces gens aient commis était d'essayer de résister à l'occupant étranger, l'occupant de leur territoire. Ils ont résisté parfois la main nue, parfois avec des pierres. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux ont entre 20 et 30 ans; ce sont des jeunes gens, des jeunes filles, dont le seul crime a été d'essayer de s'opposer à une occupation prolongée de leur pays. Si ces gens sont des criminels et des assassins, cela est alors vrai pour tout combattant de la résistance. C'est une insulte, vraiment, pour tout combattant de la résistance. Ces gens ne sont pas différents des héroïques membres de la Résistance en Europe qui ont combattu les nazis au cours de la seconde guerre mondiale. Ils ne sont pas différents de nos frères qui luttent contre l'*apartheid* en Afrique du Sud. Ils ne sont pas différents de vos propres concitoyens, Monsieur le Président, qui, tout au long de votre grande histoire, ont lutté contre les envahisseurs et les étrangers. Je pense que les vrais criminels sont les régimes qui viennent s'installer sur le territoire des autres. Le représentant sioniste est lui-même un expert en matière de répression de personnes innocentes. M. Herzog fut le premier gouverneur militaire de la rive occidentale après l'agression de 1967. Je comprends donc très bien pourquoi il préfère quitter la salle chaque fois qu'un représentant arabe prend la parole. Un criminel ne veut pas écouter la description de ses crimes.

147. Je ne veux pas entrer dans le détail en ce qui concerne les autres mensonges proférés par le représentant sioniste; il a encore une fois essayé de creuser un fossé entre les Africains et les Arabes, et entre les Arabes eux-mêmes. Il s'est donné beaucoup de mal pour trouver une déclaration faite par un dirigeant arabe contre un membre de l'Organi-

sation de libération de la Palestine ou une déclaration faite par un pays arabe contre un autre pays arabe. L'ambassadeur Abdel Meguid de l'Égypte a dit que nous, pays arabes, avons des divergences, mais la plupart de ces divergences sont le résultat de l'agression israélienne, de l'agression sioniste, contre nos pays. Le représentant sioniste a parlé du Liban et de notre attitude envers le Liban. Nous ne sommes pas comme les sionistes, qui ont peur de reconnaître leurs erreurs. Quand nous estimons que certains de nos frères ne se comportent pas bien, nous n'avons pas peur de le dire. Au Liban, nous avons essayé de dire à nos frères arabes de tous bords qu'ils avaient tort de se battre entre eux et que le seul à en bénéficier serait l'ennemi véritable, Israël. Israël voulait qu'il y ait des massacres et la guerre civile au Liban. En fait, ce n'est pas un secret que, lorsque la paix est revenue au Liban, grâce à l'aide de la Syrie et d'autres pays arabes, les dirigeants sionistes ont admis qu'Israël était maintenant en grand danger car les Arabes seraient de nouveau unis et tourneraient leur attention vers les territoires occupés et le danger réel, c'est-à-dire l'agression sioniste contre les pays arabes. Le seul à tirer profit de ce qui s'est passé au Liban, c'est Israël, et c'est Israël qui a été à l'origine de ces événements. Ce sont les raids aériens d'Israël contre les camps de réfugiés au Liban et les villes et villages libanais qui ont été la source de tous les troubles qui se sont produits par la suite au Liban. Alors, que les représentants sionistes n'essaient pas de tirer parti des brouilles qui surgissent parfois entre frères.

148. Comme l'a dit l'autre jour [1995<sup>e</sup> séance] l'ambassadeur Abdel Meguid, mon frère d'Égypte, le simple fait que nous siégeons ici côte à côte – le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine, le représentant de la Syrie, le représentant de l'Égypte, le représentant de la Jordanie, le représentant de l'Arabie Saoudite, le représentant du Yémen – montre bien que nous sommes tous unis contre l'agression. Et nous ne sommes pas seuls. Nous avons l'appui de nos frères africains, de nos frères d'Asie, de nos frères d'Amérique latine et des gens épris de paix en Europe, en Amérique, dans les pays de l'Est et dans le monde entier.

149. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Le représentant de l'Arabie Saoudite a demandé à exercer son droit de réponse. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

150. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Je ne vais pas lancer des invectives. En effet, même si je peux me mettre vraiment en colère, je reste toujours assez maître de moi pour ne pas injurier les membres du Conseil ou les représentants qui y sont invités. Nous n'avons pas eu la même éducation. Je me bornerai donc à dire à M. Herzog que les sionistes sont en train de se livrer au génocide, pas forcément en essayant d'intimider les Arabes, en ayant rasé Deir Yassin, tué le bétail et abattu les arbres de ce village. Il existe aussi le génocide à petit feu. Si l'on disperse un peuple, des gens qui sont habitués à un certain genre de vie, et si leurs enfants souffrent et meurent de la typhoïde ou de toute autre maladie, c'est un crime de génocide, même sans épée, même sans fusil. Cela me rappelle un vers d'Oscar Wilde, de sa *Ballade de la geôle de Reading*. Vous le savez, Oscar Wilde avait été emprisonné

pour ce qui alors était un crime et que l'on considère aujourd'hui comme une chose assez normale. Mais je n'insisterai pas. En prison, il a dû côtoyer toutes sortes de criminels. A propos des meurtriers, il a dit que peut-être le crime de certains d'entre eux ne valait pas qu'on les pendre. Voici ce vers : "Certains tuent avec un poignard; d'autres avec un sourire". Ici, le mot "sourire" signifie que tout en souriant à quelqu'un on peut causer sa mort, pas nécessairement soi-même ni immédiatement, mais indirectement. Les sionistes ont causé la mort de nombreux Palestiniens non seulement à Deir Yassin mais en les chassant de leur pays.

151. M. Herzog a parlé de la peine capitale. Dans certains pays du monde arabe, y compris le mien, il y a une loi islamique; je ne sais pas si M. Herzog est très versé dans le droit islamique mais, s'il a eu le temps de l'étudier, il sait que même un meurtrier est traité avec merci et qu'on lui donne une chance de vivre si les parents de la victime en décident ainsi. Il peut vivre si la famille de la victime accepte qu'il paie une indemnité et s'il a des enfants. En pareil cas, le gouvernement ne pendra pas l'homme ni ne le décapitera.

152. Je ne vais pas faire une étude comparative du droit islamique et du Talmud, mais nous savons très bien que, dans la Bible, la loi mosaïque dit "Oeil pour oeil, dent pour dent". Du moins, l'Islam a-t-il adouci ce précepte. Le christianisme prescrit une chose très idéaliste, mais malheureusement les pays chrétiens ne la mettent pas en pratique : aime ton ennemi. Jésus a eu tout à fait raison de dire : si tu aimes ton ennemi, tu en feras ton ami.

153. Je ne sais pas pourquoi M. Herzog a parlé de tout cela. Bien sûr, nous tuons. Personnellement, je pense qu'on ne doit pas prendre la vie de qui que ce soit. Mais parfois je me demande si, en traitant les meurtriers comme le préconisent les éternelles bonnes âmes, on n'encourage pas les autres à commettre des crimes. Et les victimes ? Ne sont-elles pas humaines ? Je ne vais pas me lancer ici dans une controverse pour ou contre la peine capitale. Ce n'est pas l'endroit pour discuter de la juridiction des nations en matière de droit pénal, qu'il s'agisse de la peine capitale ou d'autre chose. Nous ne résoudrons pas non plus le problème en voyant la paille dans l'oeil du voisin et en ne voyant pas la poutre dans le nôtre, comme je l'ai dit tout à l'heure en citant le Nouveau Testament. Cela ne nous conduirait nulle part.

154. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'attitude de M. Herzog est agressive, sinon arrogante. Il a dit que les Arabes étaient des menteurs. Nous n'avons pas l'habitude de telles invectives. Nous avons peut-être tort, mais il nous traite de menteurs et de fourbes. Je n'ai jamais employé de tels qualificatifs, car ce n'est pas ainsi que j'ai été élevé. Mais il a le droit d'employer les termes qu'il désire.

155. Qu'il suffise de dire que les sionistes se sont engagés dans un lent processus de génocide, mais ils ne réussiront pas pour la simple raison que les enfants des réfugiés palestiniens, qui se chiffrent maintenant à 3 millions, sont beaucoup plus intransigeants que leurs grands-pères et leurs grand-mères qui ont été chassés de leur terre ou qui ont eu la sagesse de fuir pour ne pas subir le sort des habitants de

Deir Yassin qui, comme je l'ai dit, a été rasé dans le style de Josué, c'est-à-dire à l'ancienne façon tribale.

156. Que veut M. Herzog ? Veut-il la Conférence de Genève ou non ? Je tiens à lui dire humblement et sans arrogance qu'il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient tant que le peuple palestinien ne jouira pas de ses droits.

157. Il parle constamment d'argent et de ce que nous recevons de notre pétrole. Puisqu'il parle tant d'argent, il devrait peut-être parler à nos chefs et leur dire de racheter la Palestine à Israël, bien qu'il l'ait prise, et de la rendre aux Palestiniens. Je crois que c'est la seule chose à faire.

158. Il y a de nombreux Juifs non sionistes dans le pays hôte qui me rencontrent et me disent : "Pourquoi se conduisent-ils comme ça ?" Je leur dis : "Allez parler à vos chefs". Ils en ont marre de payer tant d'impôts. Le pays hôte se comporte de plus en plus comme un pays communiste, même s'il se dit capitaliste. Les communistes utilisent les ressources du capitalisme pour payer leurs dettes, et le pays hôte devient communiste par attrition. Il n'y a là rien de mal. Alors, soyez communistes, et la question sera peut-être résolue. Je ne dis pas cela pour plaisanter.

159. Est-ce que les sionistes veulent créer un conflit entre les Etats-Unis et nous ? Permettez-moi de répéter ce que j'ai dit il y a trois ou quatre ans. Nous n'avons le pétrole que depuis quelque 60 ans. Auparavant, certains Arabes vivaient dans des villes et d'autres dans des tribus. Nous avons eu trois empires, qui se sont écroulés, et ce à juste titre, car nous nous sommes soulés de richesse et de pouvoir. Nous sommes de nouveau à la surface, non seulement en raison de notre richesse, mais parce qu'il y a un renouveau de la culture arabe. En 1922, j'étais l'un des premiers panarabes. Vive l'unité arabe !

160. Mais que se passerait-il si le pays hôte, les Etats-Unis, estimait qu'il faut nous châtier — parce que les sionistes ont tant d'influence dans ce pays. Nous aimerions plutôt brûler notre pétrole. Cela vaudrait mieux. Nous serions plus heureux, même si nous devions retourner dans des tentes. Nous aurions une vie simple. Mais les Etats-Unis n'oseraient pas. Ils ont essayé au Viet Nam, en Corée, mais cela a abouti à un match nul.

161. Qu'avons-nous fait à ces gens pour qu'ils s'accrochent à vous ? Je parle très franchement. Je parle d'homme à homme. Nous ne haïssons pas les Juifs. J'avais commencé à le dire à M. Herzog, mais il s'est moqué de moi et n'a pas compris ce que je lui disais. Je pense qu'il souffre de psychose. Depuis Freud, il y a eu de nombreux psychanalystes. Qu'il en consulte un ! Je ne le hais pas. Je lui souhaite plein succès, ainsi qu'à tous les Juifs en Palestine. Mais qu'ils rétablissent les droits des Palestiniens et conservent leur personnalité juive.

162. L'autre jour [1995<sup>e</sup> séance], M. Nuseibeh a raconté comment le calife Omar avait refusé de dire la prière au Saint-Sépulchre. J'ai raconté cette histoire de tolérance musulmane il y a bien longtemps. Il a refusé en disant : "Si j'y entre, ceux qui y entreront après moi risquent de violer ce lieu, et je ne veux pas que cette église soit souillée."

163. M. Herzog a parlé de "démocratie". Il y a 1 milliard de chrétiens de par le monde, et pour beaucoup d'entre eux Jérusalem est un lieu sacré. Il y a entre 600 et 700 millions de musulmans. Mais il n'y a que 16 millions de juifs. En vertu de quelle règle démocratique les prétendus dirigeants de ces 16 millions de juifs — et beaucoup d'entre eux ne sont pas sionistes, mais de bons Américains et de bons Français — prétendent-ils réclamer la souveraineté sur la Terre Sainte ? Si quelqu'un devait réclamer la souveraineté sur Jérusalem, c'est bien les chrétiens. Mais les chrétiens ont essayé et ont renoncé. C'est le peuple autochtone de Palestine qui devrait avoir cette souveraineté. De nombreux Palestiniens sont des chrétiens et quelques-uns des juifs. Alors, pourquoi les juifs devraient-ils avoir un monopole ? Parce qu'ils sont le peuple choisi de Dieu ? Dieu ne fait pas de discrimination. Nous avons tous la même origine. Nous venons tous des hominiens. On nous appelle Homo sapiens, ce qui est une erreur, à mon avis, car nous ne nous conduisons pas comme des êtres doués de raison. Ils disent qu'ils veulent créer un Etat sur la base de la religion. On a essayé cela auparavant et on n'a pas réussi. En outre, de nombreux Juifs en Palestine sont des Juifs séculiers. Ils se sont rendus là-bas pour trouver refuge. Mais, en raison de la crise actuelle, nombre d'entre eux s'en vont.

164. Et *quid* de ce "peuple sans terre" et de cette "terre sans peuple" — ce mot d'ordre, ce slogan auquel ont eu jadis recours les sionistes lorsqu'ils ont implanté l'idée que la Palestine était une terre sans peuple ? Je ne dis pas que c'était un mensonge — je ne veux pas être impoli. Mais il n'est pas vrai que la Palestine était une terre sans peuple, tout comme il n'est pas vrai que les Juifs étaient un peuple sans terre. Seigneur Dieu, ils oublient les propriétés qu'ils possédaient en Europe, aux Etats-Unis — partout. Bien des Juifs sont des ressortissants d'Etats auxquels ils sont loyaux; mais les sionistes veulent un rassemblement de tous les Juifs. Telle est la philosophie du sionisme politique. Je dis "sionisme politique" parce qu'il faut faire la distinction entre celui-ci et le sionisme spirituel. (Je me suis rendu au mont Sion, près de Jérusalem, en 1925.) Le sionisme politique veut que tout Juif vienne en Israël. Et pourtant, les Juifs d'Israël quittent Israël parce qu'ils ne peuvent pas y réussir. Les sionistes veulent faire pression sur l'Union soviétique pour qu'elle libère 1 million et demi de Juifs. J'ai vérifié, à titre personnel, auprès d'un grand nombre de mes amis russes, qui m'ont dit que beaucoup de Juifs occupent des postes élevés et mènent une vie agréable en Union soviétique. Et bon nombre d'entre eux vivent mieux que bien des Russes, car ce sont des technocrates. Ils appartiennent à une minorité, ils sont amis des sciences, ils sont professeurs et académiciens. Bien sûr, il y a quelques mécontents. Mais il y a quelques mécontents ici, dans ce pays, il y a quelques mécontents en Arabie Saoudite, il y a quelques mécontents en Allemagne. Partout il y a des gens qui ne sont pas satisfaits de leur sort. Il n'y a rien d'exceptionnel à ce que quelques Juifs ne soient pas heureux en Union soviétique. Il y a des gens dans d'autres pays qui ne sont pas heureux, quelle que soit leur religion. Ce n'est donc pas un argument.

165. Raisonnable avec ce monsieur, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, et disons-lui : s'ils veulent la paix, les Arabes — y compris mon pays — sont prêts à encourager le processus de paix à condition que les

Israéliens reconnaissent le peuple palestinien et lui rendent sa terre, tout en préservant leur entité s'ils le peuvent. Mais c'est là qu'est la difficulté : ils savent qu'à moins de faire commerce avec les États arabes, avec les États africains et avec les États balkaniques — tous sont des États de la région parce que la Palestine est au carrefour de trois continents — ils feront faillite, et ils savent que les États-Unis ne peuvent pas continuer à leur fournir des armes — qui se paient — et une aide; les riches sionistes juifs des États-Unis ne peuvent pas non plus continuer à leur faire parvenir des dollars exempts d'impôts par le canal des fondations qu'ils créent. Vous pouvez m'en parler. Il y a une vingtaine d'années, quelqu'un appartenant à la marine — il n'était pas d'origine arabe — m'a dit : "Je suis furieux". Je lui ai demandé : "Qu'est-ce qui ne va pas ? Pourquoi ? " Et il m'a répondu : "Au numéro 785 de la Cinquième Avenue, les sionistes ont formé un genre de fondation américaine pour recevoir de l'argent destiné à la recherche et au développement — comme si nous manquions d'universités ici —, mais 90 p. 100 de ces fonds sont transférés à l'Hebrew University." Je lui ai dit : "Mais pourquoi me dites-vous cela ? " — je n'ai jamais mentionné cette conversation; je le fais aujourd'hui pour la première fois — "Allez dire cela à votre gouvernement. Vous êtes un citoyen américain d'origine anglo-saxonne. Pourquoi me le dire ? "

166. Cela montre que le moment viendra où l'on ne pourra plus revenir en arrière. J'ai beaucoup de sympathie pour les Juifs innocents qui sont des victimes de ce mouvement politique. Mais vous qui vous considérez comme les dirigeants d'Israël, ouvrez les yeux, ouvrez les oreilles, et faites en sorte que ne puisse s'appliquer à vous ce qui a été dit dans le Nouveau Testament et dans le Coran : "Ils ont des yeux pour voir et ils ne voient pas; ils ont des oreilles pour entendre et ils n'entendent pas". Vous êtes des êtres humains. Nous ne voulons pas qu'il vous arrive malheur. Mais, en même temps, nous ne pouvons permettre, officiellement ou officieusement, en tant que gouvernements, de voir nos frères palestiniens sacrifiés. Même en omettant le fait qu'ils sont arabes, ce sont des êtres humains; ils vivent dans notre région depuis des temps immémoriaux et nombre d'entre eux qui, sur le plan ethnique, étaient juifs sont devenus chrétiens; d'autres sont devenus musulmans. Nous ne pouvons nous permettre de voir nos frères palestiniens sacrifiés, parce qu'ils nous renverseront. Et c'est moi qui trahis le secret. Mes collègues arabes, par souci des convenances, peuvent n'en pas parler — comme si nous étions des hommes de caractère faible. Mais je m'empresse d'assurer les membres du Conseil que nos gouvernements ne songent nullement à laisser les Palestiniens en péril. Mais, à supposer que nos gouvernements adoptent l'attitude "Nous en avons assez de ces Palestiniens", les Palestiniens se débarrasseraient de nos gouvernements respectifs. Je dis "à supposer que"; je ne dis pas que c'est un fait.

167. Et maintenant, s'il vous plaît, vous, nos amis américains, et vous les Juifs — nous ne voulons pas vous appeler "ennemis" —, ou plutôt les auteurs de trouble israéliens : prenez en considération le fait que les Arabes ne peuvent pas se permettre de voir leurs frères palestiniens sacrifiés, car alors leurs gouvernements seraient renversés. Mais nos gouvernements n'ont pas la moindre intention d'abandon-

ner nos frères palestiniens à ce que l'on pourrait appeler des machinations des Khazars sionistes d'Europe. Nous ne pouvons pas nous le permettre; vos gouvernements ne peuvent pas se le permettre; et les puissances occidentales ne peuvent pas non plus se le permettre.

168. Quelle option reste-t-il ? Faire la paix. Si vous voulez faire la paix, ce n'est pas avec les gouvernements arabes, à moins qu'il ne s'agisse de ceux que l'on dit "directement intéressés" à cause des territoires arabes occupés, problème qui découle de la question de Palestine. On ne peut pas — et je parle métaphoriquement — tuer le serpent fauteur de trouble en lui coupant la queue, parce que la tête est toujours là. Pour venir à bout de la difficulté, il faut écraser la tête du serpent. N'oubliez pas que, pour le moment, je parle métaphoriquement. Je dis cela afin que M. Herzog ou ses remplaçants ne pensent pas que je parle de manière agressive. Nous devons prendre le taureau par les cornes; nous devons écraser la tête du serpent. La difficulté peut être surmontée si l'on permet au peuple de Palestine d'exercer son droit à l'autodétermination. Et si ce monsieur ou l'un des membres du Conseil veut soulever la question des droits de l'homme et dire comment un certain pays devrait avoir une forme donnée de gouvernement et ce que devraient faire d'autres, vous savez très bien, Monsieur le Président, ayant été ministre du culte, que bien des gens ne pratiquent que les rites de leur religion. Sinon, les gens ne se haïraient pas et ne s'entretueraient pas, surtout pas les chrétiens.

169. On ne peut pas utiliser les rites de la démocratie pour lancer des insultes à ceux qui ne suivent pas les mêmes rites. Notre démocratie est née de la démocratie tribale : le chef de la tribu est le serviteur du peuple et, s'il ne le sert pas bien, il est remplacé. Et il n'a pas à appartenir à un parti. Ceux qui servent le mieux le peuple, ce sont ses dirigeants. Et ses dirigeants sont ses serviteurs.

170. Mais nous ne sommes pas ici pour faire étalage de ce que nous avons. Nous avons un système qui nous est propre. Nous n'en sommes pas fiers — et vous ne pouvez pas être fiers du vôtre. Il y a parfois certaines déviations, non pas forcément dans le système, mais dans son application. Mais, en tant qu'êtres humains, nous essayons de vivre en faisant de notre mieux pour respecter la personne humaine et sa dignité.

171. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : Le représentant du Yémen a demandé la parole dans l'exercice de son droit de réponse. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

172. *M. SALLAM (Yémen) [interprétation de l'anglais]* : Le représentant sioniste, parlant du Yémen, a dit que celui-ci était très sous-développé. Je ne puis nier cela. C'est vrai, le Yémen est un pays sous-développé, mais nous combattons ce sous-développement. Le pays a été longtemps négligé, dans une ère passée, sous les gouvernements de l'époque. Mais, depuis 1962, le peuple yéménite a fait une révolution. Depuis lors, il va de l'avant. Je tiens à dire au représentant sioniste que, cette année, nous avons un excédent de 600 millions de dollars venant de nos ressortissants à l'étranger — ici, aux États-Unis, en Arabie Saoudite et dans d'autres pays.

173. Je rappelle au représentant sioniste que ceux qui ont quitté le Yémen en 1947 – nos Juifs yéménites – l'ont fait parce que les sionistes sont venus à Sana et ont passé un accord avec le roi, à l'époque, aux termes duquel ils devaient partir. Le peuple yéménite ne leur a pas refusé ce qu'ils voulaient. Ce sont eux qui voulaient partir, mais les populations pleuraient quand ils ont quitté le pays, car les Juifs yéménites laissaient derrière eux bien des choses qu'ils faisaient et que le peuple yéménite ne faisait pas – par exemple, tout le commerce était dans leurs mains – et nous avons eu de la peine quand ils ont quitté le pays.

174. Les Yéménites de Brooklyn m'avaient demandé de venir les voir pendant la pâque juive. J'y suis allé; nous avons mangé ensemble; ils ont joué la même musique que nous jouons au Yémen; nous avons parlé arabe. Nous avons tout en commun avec les Juifs du Yémen tandis que les représentants des sionistes n'ont rien en commun avec eux.

175. Le représentant d'Israël a dit que certaines personnes avaient été arrêtées par le gouvernement. Je ne sais pas d'où il tient ces renseignements. Je suis certain que ce ne sont que des mensonges. Personne n'est en résidence surveillée et il n'y a pas de prisonniers politiques au Yémen. Ces gens ont pris l'habitude de mentir au Conseil de sécurité.

176. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de l'Organisation de libération de la Palestine dans l'exercice de son droit de réponse.

177. M. TERZI (Organisation de libération de la Palestine) [*interprétation de l'anglais*]: Dans ma déclaration d'hier, j'ai dit que le Conseil national palestinien avait adopté une résolution qui déclare :

“Compte tenu des réalisations importantes accomplies sur le plan arabe comme sur le plan international . . . , le Conseil national palestinien décide “. . . d'affirmer le droit de l'OLP de participer à toutes les conférences internationales, à tous les forums et à tous les efforts concernant le problème de Palestine et le conflit arabo-sioniste, sur une base d'égalité et en toute indépendance . . . ” [1995<sup>e</sup> séance, par. 142].

178. En venant au Conseil, nous étions sûrs que celui-ci entérinerait le mandat donné par l'Assemblée générale au Secrétaire général en vue de la convocation d'une conférence afin d'instaurer la paix dans la région. Nous ne sommes pas venus ici pour faire perdre du temps à qui que ce soit. Faites en sorte que nous ne quittions pas cette salle en ayant perdu toutes nos illusions.

179. On a parlé de l'Organisation de libération de la Palestine comme d'une “bande de terroristes”. Tout ce que je peux dire, c'est que traiter les gens de tous les noms ne remplace pas le discours rationnel. C'est plutôt admettre la banqueroute intellectuelle.

180. La raison pour laquelle les sionistes ne veulent pas la paix est très claire. Moshe Dayan l'a dit, David Ben Gourion l'a dit, Golda Meir l'a dit, et je citerai cette déclaration faite

par Moshe Dayan à des étudiants juifs américains pendant l'été de 1968 :

“Pendant les 100 dernières années, notre peuple s'est engagé dans le processus d'édification du pays et de la nation, dans le processus de l'expansion, donnant aux Juifs des colonies supplémentaires pour s'étendre au-delà des frontières. Que pas un Juif ne dise que ce processus est achevé. Que pas un Juif ne dise que la fin de la route est proche.”

181. Il est bien évident que Tel-Aviv est absolument opposé à tout progrès vers la paix.

182. Je voudrais en passant signaler la loi sur la nationalité. Le moment venu, j'adresserai au Président une lettre à propos de la loi sur la nationalité dans les terres où les Palestiniens ont perdu toute identité.

183. M. KIKHIA (République arabe libyenne) [*interprétation de l'anglais*]: Je voudrais simplement, pour le compte rendu, faire une déclaration au nom de ma délégation et de mon gouvernement.

184. Ma délégation n'a pas participé au présent débat, conformément à notre position vis-à-vis de la question intitulée “La situation au Moyen-Orient”, position qui a été expliquée à plusieurs reprises à l'Assemblée générale comme au Conseil de sécurité.

185. Nous pensons que les principes suivants constituent un cadre approprié pour aboutir à une juste solution du problème de Palestine:

– Premièrement, la question de Palestine est au coeur du problème du Moyen-Orient et, sans une juste solution à ce problème, il n'y aura jamais de paix dans la région. La question de Palestine ne pourra être résolue que lorsque le peuple palestinien aura recouvré son droit de retourner dans ses foyers et pourra exercer son droit à l'autodétermination.

– Deuxièmement, les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité ne peuvent en aucune façon constituer un cadre pour une solution juste et durable de la question du Moyen-Orient. Elles ont été dépassées par les événements et par l'évolution de l'attitude de l'Organisation des Nations Unies et de l'opinion publique internationale.

– Troisièmement, l'Assemblée générale a pris l'attitude qui convient vis-à-vis de la question de Palestine en adoptant les résolutions 3236 (XXIX) et 3237 (XXIX) qui réaffirment les droits inaliénables du peuple palestinien, la résolution 3376 (XXX) qui propose des moyens destinés à permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits nationaux, la résolution 3379 (XXX) qui condamne le sionisme en tant que mouvement raciste et la résolution 31/20 concernant la mise en oeuvre des droits inaliénables du peuple palestinien à retourner dans ses foyers, à recouvrer ses biens et à réaliser l'autodétermination, l'indépendance et la souveraineté nationales.



186. Toutes ces résolutions de l'Assemblée générale reflètent des changements profonds et importants qui exigent que toute la question soit à nouveau passée en revue, de même que les moyens d'en traiter. C'est pourquoi nous n'avons pas participé à ce débat sur la situation au Moyen-Orient et sur le rapport présenté par le Secrétaire

général en application de la résolution 31/62 de l'Assemblée générale, de même que nous n'avons pas participé au débat et au vote relatifs à cette résolution de l'Assemblée.

*La séance est levée à 19 heures.*

---

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

#### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o dirijase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---